CREAI HAUTS-DE-FRANCE

CATALOGUE DE FORMATIONS

2026-2027

"SE FORMER POUR TRANSFORMER"

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

EDITO

“Se former pour transformer”

Se former ensemble pour faire évoluer les pratiques

Le catalogue de formation 2026 du CREAI Hauts-de-France s’inscrit dans la conviction forte que les savoirs et les expériences croisés transforment le secteur social, médico-social et sanitaire.

Face aux enjeux d’inclusion, d’autodétermination, de participation et d’évolution des accompagnements, la **formation des professionnels** constitue un levier essentiel pour développer des pratiques toujours plus adaptées aux besoins des personnes concernées. Elle est un espace de rencontre, de questionnement et d’enrichissement mutuel qui permet à chacun de renforcer ses compétences et d’élargir sa compréhension des réalités vécues.

Cette année, nous poursuivons et renforçons le développement de la **co-formation**, qui occupe désormais une place centrale dans notre offre. Aux côtés des formateurs du CREAI, des **formateurs pairs** apportent leur expertise issue de l’expérience vécue. Leurs savoirs expérientiels viennent enrichir les apports théoriques et professionnels, favorisant une meilleure compréhension des situations et une réflexion collective ancrée dans les réalités du terrain. Cette complémentarité des savoirs constitue une richesse indispensable pour faire évoluer les pratiques et promouvoir des accompagnements plus respectueux des droits, des choix et du pouvoir d’agir des personnes.

Nous sommes également particulièrement fiers de développer une **offre de formation destinée directement aux personnes concernées**. Parce que l’accès à la connaissance est un facteur d’émancipation et de participation citoyenne, ces formations visent à permettre à chacun de mieux connaître ses droits, de renforcer ses compétences et de prendre pleinement sa place dans les espaces de décision, de représentation et de vie sociale.

Ce catalogue traduit ainsi notre volonté de faire de la formation un véritable outil de coopération, où professionnels, personnes concernées, proches aidants et partenaires apprennent ensemble et les uns des autres. Fidèle à sa mission, le CREAI Hauts-de-France continuera à faire évoluer cette offre au plus près des besoins de tous.

Nous vous souhaitons une excellente découverte de cette nouvelle édition et espérons qu’elle contribuera à nourrir vos réflexions, soutenir vos projets et accompagner les transformations à venir.

Frédéric GHYSELEN, Directeur général
CREAI Hauts-de-France

SOMMAIRE

Nos missions au CREAI.....4

Nos principes de formation.....5

DÉVELOPPER L'AUTODÉTERMINATION ET LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES

- La participation comme moteur de l'évolution des pratiques et de l'offre médicosociale.....8
- Participation et pair-aidance : quand l'expérience devient une ressource pour transformer les pratiques.....9
- Faire vivre le projet personnalisé au service de la participation et du pouvoir d'agir.....10
- Donner son avis, participer et aider les autres : Découvrir la représentation et la pair-aidance*.....11
- Construire la vie qui me ressemble : développer mon autodétermination au quotidien*.....12
- Mieux connaître mes droits en tutelle, curatelle, habilitation familiale*.....13
- Ma vie affective et sexuelle : comprendre, choisir, respecter*.....14
- L'autodétermination en pratique : une formation collaborative pour des pratiques professionnelles engagées.....15

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Réinventer la vie en Ehpad grâce au management participatif - Approche inspirée du modèle TUBBE.....17
- Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes âgées dépendantes.....18
- Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.....19
- Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap.....20
- Accompagner le passage à la majorité et la fin de prise en charge en protection de l'enfance.....21
- Accompagner les enfants présentant des doubles vulnérabilités : comprendre les besoins et renforcer les coopérations.....22
- Handicap et vieillissement : comprendre et accompagner une nouvelle étape de vie.....23
- Formation croisée en territoire dans le champ des TND - Vers une communauté de pratiques professionnelles (START).....24
- Soutenir la communication des personnes avec des TND "Boîte à outils CAA - Communication Alternative Améliorée".....26
- Garantir les besoins fondamentaux et soutenir les besoins en développement des enfants confiés.....27
- Cadre d'analyse des besoins de l'enfant - Initiative AIDES.....28
- Lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants et adolescents en protection de l'enfance.....29
- Etre référent·e vie intime affective et sexuelle de sa structure.....30
- Accompagner les enfants avec des troubles du neurodéveloppement en protection de l'enfance.....31

METTRE EN RÉFLEXION SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Accompagner à la création et l'animation d'une démarche éthique.....33
- Analyser ses pratiques professionnelles.....34
- Participer à des séances de codéveloppement.....35
- Séances de codéveloppement à destination des mandataires judiciaires à la protection des majeurs36
- Promouvoir une culture de la bientraitance pour lutter contre les maltraitances.....37

PILOTER ET MANAGER DES PROJETS

- Accompagner la réécriture des projets avec une approche participative et en lien avec les enjeux du secteur.....39

Vos évènements avec nous.....40

Notre vision de la formation.....41

Notre équipe de formateurs et formatrices42

Certification Qualiopi.....46

Informations pratiques.....48

Accès et environnement.....49

Contribuer et adhérer au CREAI.....52

Retrouvez-nous.....53

Conditions générales de vente.....54

***Ces formations sont à destination des personnes concernées**

NOS MISSIONS AU CREAI

Le CREAI Hauts-de-France, acteur clé des politiques publiques et ressource pour le secteur social et médico-social.

Le CREAI Hauts-de-France s'engage en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, en favorisant la continuité des parcours de vie et le décloisonnement des secteurs. Acteur majeur des politiques publiques, il participe activement à leur élaboration et à leur mise en œuvre pour garantir des réponses adaptées aux besoins des personnes.

Le CREAI joue un rôle de ressource et d'interface entre les acteurs locaux et régionaux, afin d'assurer la cohérence entre les besoins des territoires et les réponses apportées.

Nos missions :

- Animer le réseau des acteurs du secteur social et médico-social pour créer des synergies et favoriser les interconnaissances entre les personnes concernées, les professionnels et les représentants des politiques publiques
- Réaliser des études et observations pour aider les acteurs à prendre des décisions éclairées et dispenser des préconisations afin de mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables et améliorer la qualité des services
- Accompagner les professionnels dans la mise en œuvre de leur projet stratégique, de leur offre de services et de leurs pratiques
- Former les personnes concernées et les professionnels pour améliorer la qualité des accompagnements des personnes en situation de vulnérabilité

NOS PRINCIPES DE FORMATION

Au CREAI Hauts-de-France, la formation est conçue comme un espace collectif d'apprentissage, de réflexion et d'adaptation. Elle vise à renforcer les compétences des professionnels tout en soutenant l'évolution des pratiques, en lien direct avec les besoins des personnes accompagnées.

Une approche décloisonnée

Nos formations sont organisées autour de thématiques transversales. Elles favorisent le croisement des regards, la mise en lien des acteurs et l'adaptation aux contextes de terrain. Cette logique permet de décloisonner les secteurs, de relier les disciplines, et d'enrichir les pratiques professionnelles.

Un accompagnement sur-mesure

Chaque action de formation est construite à partir des réalités de terrain, des enjeux institutionnels et des savoirs croisés, ceux des formateurs comme ceux des personnes concernées. Nos contenus évoluent en continu, à partir des évaluations, des retours d'expérience et des attentes exprimées.

Une dynamique d'apprentissage collaborative

Nos formations sont pensées comme des temps de travail partagés, où chacun peut contribuer, questionner, transmettre. Les échanges d'expériences, l'intelligence collective et les allers-retours entre théorie et pratique sont au cœur de notre démarche pédagogique.

Nous vous invitons à découvrir les parcours proposés et à construire, avec nous, des réponses adaptées à vos besoins. Notre offre est évolutive, co-construite, et ancrée dans les transformations en cours du secteur social et médico-social.

LA FORMATION EN CHIFFRES (2025)

93%

Satisfaction générale

832

Stagiaires ont bénéficié de formations proposées par le CREAI Hauts-de-France en 2025

97%

Très satisfaits de la prestation sur mesure

33

Sessions de formation

10 638

Heures de formation (Qualiopi)

Développer l'autodétermination et la participation des personnes concernées

Ces formations placent les personnes concernées au cœur des accompagnements, en soutenant leur capacité à décider et à agir. La participation réinvente les pratiques professionnelles en valorisant les savoirs d'expérience. Elles accompagnent les professionnels vers des postures plus inclusives, fondées sur les droits, les choix et le respect de chacun.



La participation comme moteur de l'évolution des pratiques et de l'offre médicosociale

2 jours

PRÉSENTATION

La formation est co-construite et co-animée par un binôme composé d'une personne concernée et d'un conseiller technique. Elle allie savoirs expérientiels et théoriques, ce qui enrichit l'expérience d'apprentissage, renforce sa pertinence et son impact.
Dans le secteur médicosocial, la participation sociale et citoyenne est un vrai levier pour répondre aux attentes et besoins des personnes accompagnées. Le Conseil de vie sociale est-il suffisant ? Comment s'y prendre ? Y a-t-il des spécificités selon les publics ? (Personnes âgées, personnes en situation de handicap...)
Cette formation peut être proposée aux professionnels, aux familles et aux personnes concernées.

PROGRAMME DE FORMATION

Participation sociale et citoyenne

- Concepts de participation et de démocratie
- Empowerment / Pouvoir d'agir
- Savoirs expérentiels
- Pair-aidance

Outils légaux et recommandations

- Le Conseil de vie sociale comme modèle
- Recommandations HAS

Quel sens donner à la participation ?

- Valeurs et éthique de la Participation
- Enjeux liés aux personnes, aux professionnels, aux organisations

Comment faire en pratique ?

- L'échelle de la participation
- Diagnostic sur son terrain
- Comment animer une démarche participative ?
- Outils quantitatifs et qualitatifs

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les notions de participation sociale et citoyenne, de démocratie et de pair-aidance
- Identifier les facteurs facilitant et les facteurs freinant la participation des personnes accompagnées
- Identifier des bonnes pratiques pour favoriser la participation des personnes accompagnées
- Diagnostiquer et proposer des pistes d'actions pour développer la participation au sein de son organisation

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un Formateur pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels, personnes concernées

- Apports théoriques, vidéos / tutos vidéo
- Ateliers de mise en pratique et de manipulation du matériel
- Echanges d'expériences
- Etude de cas
- Création d'outils

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Participation et pair-aidance : quand l'expérience devient une ressource pour transformer les pratiques

1 jour

PRÉSENTATION

Cette formation repose sur une démarche de co-formation associant les savoirs issus de l'expérience vécue, les savoirs professionnels et les connaissances académiques. Co-construite et co-animée par un formateur-pair et un conseiller technique du CREAI Hauts-de-France, elle favorise le croisement des regards et la reconnaissance des savoirs expérientiels.

La participation des personnes accompagnées constitue aujourd'hui un enjeu majeur des politiques publiques et de l'évolution des pratiques médico-sociales. Au-delà des espaces de consultation, elle interroge la place accordée aux personnes dans les décisions qui les concernent, dans les projets des établissements et dans la transformation des organisations.

La pair-aidance et l'intervention par les pairs constituent des leviers particulièrement pertinents pour soutenir cette évolution. Cette formation propose de comprendre leurs fondements, d'identifier les conditions favorables à leur développement et d'explorer les modalités concrètes de leur mise en œuvre au sein des établissements et services.

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre la participation et les savoirs expérientiels

- Participation, autodétermination et pouvoir d'agir
- Les savoirs expérientiels : définition, apports et enjeux
- Les différentes formes de participation
- Les freins et les leviers à la participation

Développer la pair-aidance et l'intervention par les pairs

- Repères historiques et concepts clés
- Les différentes formes de pair-aidance
- Les rôles, missions et limites des intervenants-pairs
- Articulation avec les professionnels

Faire de la participation un levier de transformation

- Conditions favorables au développement de la pair-aidance
- Évolution des pratiques professionnelles
- Participation des personnes aux projets et aux décisions
- Élaboration de pistes d'action transférables dans les établissements et services

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de la participation, de la pair-aidance et de l'intervention par les pairs
- Identifier les apports des savoirs expérientiels dans les accompagnements et les organisations
- Repérer les conditions favorables au développement de la pair-aidance au sein des établissements et services
- Identifier les rôles et articulations possibles entre personnes accompagnés et professionnels
- Construire des pistes d'action favorisant la participation et l'intervention par les pairs dans leur contexte d'intervention

En inter :
Non contribuants : 320 € par jour et par personne
Contribuants : 260 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un intervenant Pair

6 avril 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Professionnels, personnes concernées

- Apports théoriques, vidéos / tutos vidéo
- Ateliers de mise en pratique et de manipulation du matériel
- Echanges d'expériences
- Etude de cas
- Création d'outils

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Faire vivre le projet personnalisé au service de la participation et du pouvoir d'agir

2 jours

PRÉSENTATION

Le projet personnalisé est un outil essentiel de l'accompagnement dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Au-delà de sa dimension réglementaire, il vise à construire avec la personne concernée un accompagnement respectueux de ses droits, de ses besoins, de ses aspirations et de ses choix de vie. Dans un contexte où les politiques publiques et les recommandations professionnelles renforcent les enjeux de participation, il constitue également un levier important de pouvoir d'agir et d'autodétermination.
Cette formation propose de revisiter les fondements du projet personnalisé et d'apporter des repères concrets pour élaborer, mettre en œuvre, coordonner et évaluer des projets réellement construits avec la personne et son entourage. Alternant apports théoriques, analyses de situations et mises en pratique, elle permet aux professionnels de renforcer leurs compétences en matière de participation, de co-construction et de conduite du projet personnalisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements, les enjeux et le cadre réglementaire du projet personnalisé dans une logique de respect des droits, de participation et d'autodétermination
- Identifier et analyser les besoins, attentes, ressources et environnements des personnes accompagnées afin de construire un diagnostic partagé
- Mobiliser les savoirs expérientiels des personnes accompagnées et favoriser une démarche de co-construction (proches, professionnels, personne concernée) permettant à chacun de prendre une place active dans l'élaboration de son projet
- Élaborer, coordonner et évaluer un projet personnalisé cohérent, évolutif et adapté aux aspirations de la personne

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 - Comprendre et construire le projet personnalisé

Cadre, sens et enjeux du projet personnalisé
- Cadre réglementaire
- Participation et autodétermination
- Enjeux de l'accompagnement personnalisé

Elaborer un projet personnalisé
- Élaborer un projet personnalisé
- Identifier les besoins, attentes et ressources
- Réaliser un diagnostic partagé
- Définir des objectifs adaptés et évaluables

Jour 2 - Co-construire, mettre en œuvre et évaluer

Associer la personne et son entourage à son projet
- Savoirs expérientiels et participation
- Co-construction du projet
- Place des proches et des partenaires

Faire vivre le projet personnalisé
- Coordination et suivi
- Évaluation et réajustement
- Mises en situation et analyses de pratiques

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un formateur pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels, personnes concernées

- Apports théoriques, vidéos
- Ateliers de mise en pratique
- Echanges d'expériences, travaux en sous-groupe
- Etude de cas

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Donner son avis, participer et aider les autres : Découvrir la représentation et la pair-aidance

2 jours

PRÉSENTATION

Cette formation est animée par deux personnes :

- un formateur-pair, qui partage son expérience de vie
- un conseiller technique du CREAI Hauts-de-France

Ensemble, ils croisent leurs expériences, leurs connaissances et leurs points de vue pour aider chacun à mieux comprendre les sujets abordés.
Aujourd'hui, les personnes accompagnées ont de plus en plus de possibilités pour donner leur avis, participer aux décisions qui les concernent et prendre une place active dans leur établissement et dans la société.
Certaines personnes choisissent aussi de mettre leur expérience au service des autres. C'est ce qu'on appelle la pair-aidance ou l'intervention par les pairs.
Cette formation permet de mieux comprendre ces notions, de prendre confiance dans sa capacité à s'exprimer et à représenter les autres, et de découvrir comment son expérience peut devenir une ressource pour soi-même et pour les autres.

PROGRAMME DE FORMATION

Prendre sa place et donner son avis

- Mes droits et ma place dans mon établissement
- Donner son avis et participer aux décisions
- Parler de son expérience
- Représenter d'autres personnes
- Prendre confiance pour s'exprimer

Comprendre la pair-aidance

- Qu'est-ce qu'un pair ?
- Qu'est-ce que la pair-aidance ?
- Comment mon expérience peut aider les autres ?
- Les qualités et les limites du rôle de pair-aidant
- Témoignages et échanges

Agir avec les autres

- Travailler avec les professionnels
- Respecter les différences et les choix de chacun
- Soutenir d'autres personnes
- Réaliser des exercices et mises en situation
- Réfléchir à son projet de participation ou de pair-aidance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre ce qu'est la participation et l'auto-représentation
- Mieux connaître leurs droits et leur place dans les décisions qui les concernent
- Comprendre ce qu'est la pair-aidance et le rôle d'un intervenant-pair
- Exprimer leurs idées, leurs besoins et leur expérience auprès des autres
- Réfléchir à la façon d'aider et de représenter d'autres personnes

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)
Les adaptations pédagogiques sont définies avec les participants et les établissements afin de tenir compte des besoins de communication, de compréhension et de participation de chacun.

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un formateur pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels, personnes concernées

- Échanges à partir des expériences et du vécu des participants
- Témoignages, vidéos et supports visuels
- Activités et exercices en groupe
- Réflexion à partir de situations de la vie quotidienne
- Jeux, mises en situation et temps de discussion
- Construction de pistes d'action adaptées à chacun

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Construire la vie qui me ressemble : développer mon autodétermination au quotidien

2 jours

PRÉSENTATION

Cette formation permet de mieux comprendre ce qu'est l'autodétermination.
L'autodétermination, c'est pouvoir faire des choix, dire ce qui est important pour soi, participer aux décisions qui nous concernent et être acteur de sa vie avec les aides dont on a besoin.
La formation est co-animée par une personne concernée par une situation de handicap et un professionnel du CREAI Hauts-de-France.
Elle permet d'échanger à partir de son expérience, de découvrir ses droits et de réfléchir à la place que chacun peut prendre dans sa vie quotidienne, dans son établissement et dans la société.
La formation peut réunir uniquement des personnes accompagnées ou être proposée à des groupes mixtes associant personnes accompagnées et professionnels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre ce qu'est l'autodétermination
- Mieux connaître leurs droits et leur place dans les décisions
- Exprimer leurs choix, leurs envies et leurs projets
- Identifier les aides qui peuvent les aider à avancer
- Prendre davantage part aux décisions qui les concernent

PROGRAMME DE FORMATION

Mieux comprendre l'autodétermination

- C'est quoi l'autodétermination ?
- Faire des choix dans sa vie
- Décider ce qui est important pour soi
- Mieux connaître ses droits et sa place dans les décisions

Identifier ce qui aide ou ce qui freine les choix

- Ce qui aide à faire des choix
- Ce qui peut rendre les choix plus difficiles
- Le rôle de l'entourage et des professionnels
- Les aides qui permettent de décider et d'agir

Prendre sa place dans les décisions

- Exprimer ses envies, ses besoins et ses projets
- Participer aux décisions qui nous concernent
- Oser essayer, apprendre et se tromper
- Développer sa confiance en soi

Construire son propre chemin

- Réfléchir à ce qui compte pour soi
- Identifier ses ressources et ses soutiens
- Se fixer des objectifs qui ont du sens
- Construire des pistes d'action pour la suite

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)
Les adaptations pédagogiques sont définies avec les participants et les établissements afin de tenir compte des besoins de communication, de compréhension et de participation de chacun.

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un intervenant pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Personnes concernées

- Échanges à partir des expériences et du vécu des participants
- Témoignages, vidéos et supports visuels
- Activités et exercices en groupe
- Réflexion à partir de situations de la vie quotidienne
- Jeux, mises en situation et temps de discussion
- Construction de pistes d'action adaptées à chacun

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Mieux connaître mes droits en tutelle, curatelle, habilitation familiale

2 jours

PRÉSENTATION

Vous êtes protégé par une mesure de protection juridique :
- une tutelle
- une curatelle
- une habilitation familiale

Même avec une mesure de protection, vous avez des droits.

Vous pouvez :
- donner votre avis
- faire des choix
- être respecté
- participer aux décisions qui vous concernent

Parfois, il est difficile de savoir :
- quels sont vos droits
- ce que votre tuteur ou curateur peut faire
- ce que vous pouvez faire seul

Cette formation vous aide à mieux comprendre vos droits.

PROGRAMME DE FORMATION

Je connais ma mesure de protection

- Qu'est-ce qu'une mesure de protection juridique ?
- Quelle différence entre la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale ?
- Pourquoi une mesure de protection est mise en place ?

Je connais mes droits

- Le respect de ma vie privée
- Le droit de choisir
- Le droit de voter Le droit de me déplacer
- Le droit de me marier ou de vivre en couple
- Le droit de travailler
- Le droit d'avoir un projet de vie
- Les droits concernant ma santé Les droits concernant mon argent

Je participe aux décisions

- Donner mon avis
- Être écouté
- Comprendre les informations importantes
- Participer aux réunions qui me concernent

Je sais qui peut m'aider

- Mon tuteur ou mon curateur
- Ma famille
- Les professionnels qui m'accompagnent
- Le juge des contentieux de la protection

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est utile si vous voulez mieux comprendre vos droits et mieux parler avec votre tuteur ou curateur.

Cette formation permet de :
- Connaître vos droits
- Comprendre le rôle du tuteur, du curateur ou de la personne habilitée
- Savoir ce que vous pouvez faire seul
- Savoir quand vous pouvez demander de l'aide
- Mieux participer aux décisions qui concernent votre vie

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et formateur pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Cette formation est pour les personnes qui ont une mesure de protection juridique

- Les formateurs expliquent avec des mots simples
- Des documents en FALC sont utilisés
- Des images et des exemples sont présentés
- Des jeux et des activités sont proposés
- Les participants peuvent poser des questions

Évaluation de la formation :
- Avant la formation, je réponds à quelques questions
- Nous faisons un point pendant la formation
- A la fin de formation, je donne mon avis sur la formation

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Ma vie affective et sexuelle : comprendre, choisir, respecter

2 jours

PRÉSENTATION

Chacun a le droit d'avoir une vie affective, amoureuse et sexuelle. Aimer, être aimé(e), avoir des amis, être en couple ou se poser des questions sur son corps et ses relations fait partie de la vie.
Cette formation permet de mieux comprendre sa vie affective et sexuelle. Ensemble, nous parlerons des relations avec les autres, de l'amour, de l'amitié, du respect et des choix de chacun. Nous apprendrons aussi ce que veut dire le consentement, comment dire oui ou non et pourquoi il est important de respecter ses limites et celles des autres.
Nous parlerons également du corps, de l'intimité, de la santé sexuelle, des moyens de protection et des risques sur les réseaux sociaux. Cette formation aidera aussi à mieux connaître ses droits, à comprendre les différences entre les personnes et à savoir vers qui se tourner quand on a une question, un besoin ou un problème.
La formation est un moment pour échanger, poser des questions et mieux comprendre, dans le respect de chacun.
La formation est co-animée par une personne concernée par une situation de handicap et un professionnel du CREAI Hauts-de-France.

PROGRAMME DE FORMATION

Les relations et types de lien

- Les liens amical, amoureux, familial et professionnel
- Amour / amitié
- Les idées reçues sur les hommes et les femmes

Les droits

- Les référents VIAS
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie

Le consentement

- Définition du consentement
- Définition de l'intimité
- Savoir dire oui, savoir dire non
- Savoir reconnaitre les formes de violence

Santé sexuelle et prévention des risques

- Contraception et Infections Sexuellement Transmissibles
- Sphère intime et prévention des risques liés à internet

Amours et sexualités

- Comprendre les différences et respecter chacun

Les personnes à solliciter

- Connaître les personnes et les lieux qui peuvent m'aider

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître mes droits dans ma vie affective et sexuelle
- Comprendre le consentement et savoir dire oui ou non
- Mieux comprendre mes relations avec les autres
- Faire la différence entre amitié et amour
- Mieux connaître mon corps et me protéger
- Comprendre les risques sur Internet
- Se respecter et respecter les autres
- Savoir qui peut m'aider si j'ai une question ou un problème

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et formateur pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Personnes en situation de handicap

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Présentation d'outils et ressources

Eligible Qualiopi
Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

L'autodétermination en pratique : une formation collaborative pour des pratiques professionnelles engagées

2 jours + 1 RETEX

PRÉSENTATION

L'autodétermination est aujourd'hui au cœur des politiques publiques et des évolutions du secteur médico-social. Au-delà d'un concept, elle interroge directement les pratiques professionnelles, les organisations et la place accordée aux choix, aux préférences et à la participation des personnes accompagnées.

Cette formation repose sur une démarche de co-formation associant les savoirs issus de l'expérience vécue, les savoirs professionnels et les connaissances académiques. Co-construite et co-animée par un formateur-pair et un conseiller technique, elle favorise le croisement des regards et l'analyse des pratiques professionnelles.

La formation propose d'identifier les freins et les leviers de l'autodétermination afin de faire évoluer les pratiques d'accompagnement. Une attention particulière est portée aux dilemmes professionnels, à l'équilibre entre protection et pouvoir d'agir, ainsi qu'aux soutiens permettant aux personnes de participer aux décisions qui les concernent.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 : Comprendre l'autodétermination et ses enjeux

- Les concepts clés de l'autodétermination
- L'évolution des modèles du handicap et des politiques publiques
- Les freins et les leviers à l'autodétermination
- Les représentations professionnelles et leurs impacts sur les accompagnements
- Analyse de situations professionnelles

Jour 2 : Transformer les pratiques au service de l'autodétermination

- Soutenir les choix et la participation des personnes accompagnées
- Adapter les soutiens et les postures professionnelles
- Favoriser les opportunités d'apprentissage et d'expérimentation
- Identifier les leviers d'action au sein de son organisation
- Construire des pistes d'évolution pour sa pratique

Option : retour d'expérience à 6 mois

- Analyse des actions mises en œuvre
- Partage des réussites et des difficultés rencontrées
- Consolidation des pratiques favorisant l'autodétermination

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements de l'autodétermination et son inscription dans l'évolution des politiques publiques du handicap.
- Identifier les freins et les leviers susceptibles d'influencer l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Analyser l'impact des pratiques professionnelles, de l'environnement et de l'organisation sur les possibilités de choix et de participation des personnes.
- Adapter leurs pratiques afin de soutenir davantage l'expression des préférences, la prise de décision et la participation des personnes accompagnées.
- Identifier des pistes d'évolution des pratiques et des organisations favorisant le développement de l'autodétermination au quotidien.

En inter :
Non contribuants : 320 € par jour et par personne
Contribuants : 260 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1950 € par jour
Contribuants : 1600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un intervenant Pair

31 mai et 1er juin 2027 — S'inscrire

Avoir des connaissances de base sur l'autodétermination

Professionnels, personnes concernées
Groupes mixtes professionnels / personnes accompagnées

Apports théoriques, Échanges d'expériences entre participants
Réflexion et analyse à partir de situations professionnelles
Études de cas et mises en situation
Travaux en sous-groupes et ateliers collaboratifs
Élaboration de pistes d'action et d'outils transférables dans les pratiques professionnelles

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement

Ces formations accompagnent les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques, en lien avec les besoins des personnes et les réalités du terrain. Elles mobilisent des repères, des outils et des méthodologies concrètes pour consolider la qualité des accompagnements. En favorisant une approche réflexive, éthique et collaborative, elles soutiennent l'adaptation continue des pratiques aux transformations du secteur.



Réinventer la vie en EHPAD grâce au management participatif - Approche inspirée du modèle TUBBE

Module découverte 1 jour

PRÉSENTATION

Cette formation propose de découvrir une approche innovante du management et de l'accompagnement des habitants, inspirée du modèle TUBBE.
Basée sur une expérience concrète de terrain et plusieurs années de mise en œuvre dans un établissement de 153 habitants, cette formation permet d'explorer comment un culture participative peut transformer le quotidien des habitants et des équipes.
L'approche repose sur plusieurs principes fondamentaux : la co-décision, l'autonomie et le sentiment d'utilité, les expériences partagées, l'ouverture vers l'extérieur, le coaching des équipes et la construction d'une culture de confiance et de dialogue.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principes fondamentaux du modèle TUBBE et du management participatif
- Identifier les bénéfices d'une culture participative pour les habitants et les équipes
- Réaliser un premier diagnostic de la dynamique participative dans leur établissement
- Identifier les freins et leviers de transformation dans votre institution
- Découvrir des exemples concrets d'actions favorisant la participation des habitants et des équipes
- Identifier des pistes d'action réalistes à mettre en œuvre dans votre établissement

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre le modèle suédois TUBBE et la participation en institution

- Les enjeux actuels en EHPAD
- Pourquoi repenser les modes de fonctionnement
- Les principes du modèle TUBBE

Les effets d'une culture participative

- Impact sur la qualité de vie des habitants
- Impact sur la qualité de vie au travail des équipes
- Effets sur la fidélisation et le recrutement du personnel
- Alignement avec les attentes institutionnelles et réglementaires

Diagnostic participatif de votre établissement

- Analyse des pratiques actuelles
- Identification des freins organisationnels et culturels
- Identification des ressources déjà présentes dans l'établissement

Identifier les premiers leviers de transformation

- Exemples concrets issus de la pratique de terrain
- Analyse de situations vécues en institution
- Identification de premières actions réalisables rapidement

En inter :
Non contribuants : 300 € par jour et par personne
Contribuants : 230 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN
(réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : Formatrice Directrice de maison de repos

01 octobre 2026 S'inscrire

Aucun prérequis

Directions, Cadres et responsables d'équipes, Personnes ressources impliquées dans les projets institutionnels, Habitants et Familles

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Réflexion sur les pratiques professionnelles
- Présentation d'outils et ressources

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Rencontre bilan de fin de formation

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes âgées dépendantes

2 jours

PRÉSENTATION

Les évolutions législatives ont successivement réaffirmé la liberté individuelle à une vie affective et sexuelle tant en droit international qu'en droit français. Le CREAI Hauts-de-France propose d'accompagner les professionnels dans l'appropriation des enjeux inhérents à cette question et dans le déploiement de pratiques professionnelles à même de soutenir un accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle au sein de leurs structures.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'assurer de l'appropriation des cadres de références légaux, réglementaires et théoriques applicables à la vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées
- Aider les professionnels à favoriser l'expression et la prise en compte des besoins exprimés ou identifiés des personnes accompagnées en matière de vie intime, affective et sexuelle
- Connaître les ressources et outils existants facilitant les accompagnements
- Identifier les représentations et les difficultés liées à la vie affective et sexuelle pour les personnes âgées dépendantes
- Acquérir des connaissances sur les questions LGBT pour assurer un accompagnement inclusif et adapté

PROGRAMME DE FORMATION

Normes et représentations autour de la vie affective et sexuelle des personnes âgées dépendants

- Normes autour de la sexualité et de la vie affective
- Représentations concernant les personnes âgées dépendantes
- Aspects psychologiques et sociaux
- Perception des soignants, des familles et des personnes concernées
- Le genre, l'identité, l'orientation sexuelle

Cadre légal et réglementaire

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale
- La RBPP de 2025
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie

Enjeux liés aux personnes accueillies en Ehpad

- Institution médicosociale et intimité
- Le consentement et la capacité à consentir
- Evaluer si un comportement est inapproprié et réagir

Aborder le sujet avec les personnes concernées, et avec les familles

- Ecoute des besoins des personnes concernées
- Rôle et limites du professionnels de l'accompagnement
- Donner un cadre pour aborder un sujet tabou
- Posture vis-à-vis des familles

En inter :
Non contribuants : 320 € par jour et par personne
Contribuants : 260 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN
(réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : Conseiller Technique, Médecin, Intervenant pair

3 et 4 décembre 2026 S'inscrire

Aucun prérequis

Tout professionnel en poste ou ayant une expérience dans le secteur des personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées vieillissantes

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Jeux
- Présentation d'outils et ressources
- Films

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

3 jours

PRÉSENTATION

Les évolutions législatives ont successivement réaffirmé la liberté individuelle à une vie affective et sexuelle tant en droit international qu'en droit français. Le CREAI Hauts-de-France propose d'accompagner les professionnels dans l'appropriation des enjeux inhérents à cette question et dans le déploiement de pratiques professionnelles à même de soutenir un accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle au sein de leurs structures.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'assurer de l'appropriation des cadres de références légaux, réglementaires et théoriques applicables à la vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées
- Comprendre et agir face aux violences sexuelles pour mieux prévenir, repérer et accompagner les personnes concernées
- Aider les professionnels à favoriser l'expression et la prise en compte des besoins exprimés ou identifiés des personnes accompagnées en matière de vie intime, affective et sexuelle
- Connaître les ressources et outils existants facilitant les accompagnements
- Être capable de proposer des supports adaptés pour une meilleure connaissance de son anatomie
- Acquérir des connaissances sur les questions LGBT pour assurer un accompagnement inclusif et adapté

PROGRAMME DE FORMATION

Cadre légal et réglementaire

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- La circulaire DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences
- La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées
- La RBPP de 2025

Les violences sexuelles

- Identification, prévention, conséquences et outils
- Le consentement

Anatomie, contraception, IVG, IST

- Connaissance de l'anatomie
- Droits et risques pour les personnes concernées et pour leurs accompagnateurs
- Favoriser une santé sexuelle de qualité
- Représentations de la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : rôle des professionnels

Les questions LGBT

- Mutualiser les connaissances, les compétences, le réseau
- Le genre, l'identité, l'orientation sexuelle

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 2 150 € par jour
Contribuants : 1 800 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et Sexothérapeute

05, 06 et 19 novembre 2026 S'inscrire
11, 12 février et 25 mars 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Tout professionnel en poste ou ayant une expérience dans le secteur du handicap enfant ou adulte

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Jeux
- Présentation d'outils et ressources
- Films

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap

2 jours

PRÉSENTATION

L'évolution des modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap et l'allongement de l'espérance de vie conduisent les établissements et services médico-sociaux à accompagner de nouvelles réalités : vieillissement, perte d'autonomie, fin de vie, décès. Cette formation propose des repères théoriques, juridiques, éthiques et pratiques pour accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre théorique et juridique de l'accompagnement de la fin de vie
- Identifier les enjeux de la fin de vie des personnes en situation de handicap
- Ajuster sa posture professionnelle face aux situations de fin de vie, de décès et de deuil
- Repérer les acteurs, partenaires et ressources mobilisables dans le cadre de cet accompagnement
- Soutenir l'autodétermination et la participation de la personne dans les choix qui la concernent
- Développer une réflexion collective autour des pratiques professionnelles, de l'accompagnement de la personne et de ses proches

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre le cadre de la fin de vie

- Définitions et notions clés autour de la fin de vie
- Le cadre législatif et réglementaire
- Les spécificités liées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap

La personne concernée au cœur de ses décisions

- Favoriser l'expression des choix et soutenir l'autodétermination
- Prendre en compte les besoins, les attentes et le vécu de la personne
- Repérer, évaluer et prendre en charge la douleur
- Intégrer le sujet de la fin de vie dans le projet de vie global de la personne

La place des proches et des aidants

- Soutenir les proches dans les situations de fin de vie et de deuil
- Identifier la place de la personne concernée, des proches, des professionnels, et comprendre leur articulation dans l'accompagnement de la fin de vie

La posture professionnelle dans l'accompagnement de la fin de vie

- Les repères professionnels et les questionnements éthiques
- Ajuster sa posture : juste proximité et limites professionnelles
- Le travail en équipe pluridisciplinaire et les relais partenariaux
- Les ressources mobilisables et le soutien institutionnel
- Les espaces d'échange, de partage et d'analyse des pratiques

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 1 - Conseiller Technique

Consultez-nous

Aucun prérequis

Tout professionnel en poste ou ayant une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Présentation d'outils et ressources

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Accompagner le passage à la majorité et la fin de prise en charge en protection de l'enfance

2 jours

PRÉSENTATION

La Loi TAQUET du 07 février 2022 annonce « la fin des sorties sèches de l'ASE », Organise, à travers le Décret n° 2022-1125 du 5 août 2022, la mise en place d'un projet pour l'autonomie et incite les structures qui concourent à la protection de l'enfance à anticiper davantage et accompagner la majorité des mineurs accompagnés. En complément, la HAS publie en 2024 une recommandation de bonnes pratiques sur ce sujet. Cette formation vise à permettre aux professionnels de mesurer les enjeux de l'approche de la majorité pour les jeunes confiés à l'ASE et d'anticiper avec le jeune la sortie du dispositif et son insertion sociale en leur donnant des éléments de contexte (lois, rapports…) en les aidant à penser l'accompagnement de vers la majorité et les outiller pour ce faire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Contextualiser et mesurer les enjeux liés à l'approche de la majorité
- Repérer les freins et leviers à l'implication du jeune dans son projet de "sortie"
- Identifier les ressources mobilisables dans l'environnement par et pour le jeune
- Définir les étapes d'accompagnement du jeune protégé vers la majorité

PROGRAMME DE FORMATION

Textes de références

- Lois 2016 et 2022 relatives à la protection de l'enfance
- Décret n° 2022-1125 du 5 août 2022
- Recommandation HAS "Améliorer la prise en charge à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance : l'accompagnement vers l'autonomie (volet 2)" (2024)

Penser l'accompagnement à la majorité

- Définir les étapes d'accompagnement du jeune protégé vers la majorité
- Mobiliser le jeune dans son parcours
- Cartographier les partenaires et connaître leurs missions : focus sur l'accompagnement budgétaire
- Analyser les conditions favorables pour à un retour en famille

Sécuriser le parcours de sortie des dispositifs

- Représentation et posture d'accompagnement
- Accès aux droits et partenaires clés
- Mobilisation de l'environnement de l'enfant
- Ritualiser le départ et maintenir le lien

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et coformateur pair

10 et 11 juin 2027

Aucun prérequis

Professionnels du secteur de la protection de l'enfance

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques
- Etude de cas
- Travaux en sous-groupe

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Rencontre bilan de fin de formation

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Accompagner les enfants présentant des doubles vulnérabilités : comprendre les besoins et renforcer les coopérations

2 jours

PRÉSENTATION

La formation repose sur une démarche de co-formation associant les savoirs issus de l'expérience vécue, les savoirs professionnels et les connaissances académiques. Co-animée par une formateur-pair et un conseiller technique, elle favorise le croisement des regards, l'analyse des pratiques et la construction d'une culture commune entre les professionnels.
Les enfants présentant une situation de double vulnérabilité se trouvent à l'intersection de plusieurs champs d'intervention, notamment la protection de l'enfance, le handicap, le sanitaire et l'Éducation nationale. Ces situations complexes mobilisent de nombreux acteurs et nécessitent une compréhension partagée des besoins de l'enfant afin de garantir la continuité et la cohérence des accompagnements.
Cette formation propose d'apporter des repères communs pour comprendre les situations de double vulnérabilité, identifier les besoins fondamentaux et spécifiques des enfants concernés, mieux appréhender les impacts des ruptures de parcours, du psychotraumatisme et des troubles du neurodéveloppement, et renforcer les coopérations entre les professionnels intervenant autour de l'enfant.

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre les situations de double vulnérabilité

- Définir la notion de double vulnérabilité
- Comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant et les vulnérabilités croisées
- Identifier les impacts des ruptures de parcours et de l'instabilité
- Comprendre les effets du psychotraumatisme sur le développement et les comportements
- Repérer les premiers indicateurs de troubles du neurodéveloppement et les risques de confusion
- Analyser les situations à partir d'études de cas et de situations concrètes

Construire des accompagnements cohérents et coordonnés

- Identifier et clarifier les rôles et responsabilités des différents partenaires
- Repérer les risques de rupture liés à un manque de coordination
- Comprendre les enjeux du partage d'informations et du secret professionnel
- Développer des repères favorisant la coopération avec les partenaires et les familles
- Identifier des outils et pratiques transférables dans les accompagnements du quotidien

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire les caractéristiques des situations de double vulnérabilité et leurs impacts sur le parcours de l'enfant
- Identifier les besoins fondamentaux, spécifiques et particuliers des enfants afin d'adapter les accompagnements
- Repérer les effets des ruptures de parcours, du psychotraumatisme et des troubles du neurodéveloppement sur le développement et les comportements de l'enfant
- Mobiliser des repères favorisant la coordination et la coopération entre les différents acteurs du parcours de l'enfant

En inter :
Non contribuants : 320 € par jour et par personne
Contribuants : 260 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et coformateur pair

15 et 16 octobre 2026 S'inscrire
25 et 26 janvier 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Professionnels œuvrant en faveur des enfants à double vulnérabilité

- Apports théoriques, vidéos / tutos vidéo
- Ateliers de mise en pratique et de manipulation du matériel
- Echanges d'expériences
- Etude de cas
- Création d'outils

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Rencontre bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Handicap et vieillissement : comprendre et accompagner une nouvelle étape de vie

2 jours

PRÉSENTATION

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap constitue une nouvelle étape de vie pouvant s'accompagner d'évolutions physiques, psychologiques, cognitives et sociales. Ces changements questionnent les pratiques professionnelles et nécessitent d'adapter les accompagnements afin de prendre en compte les besoins, les attentes et les projets des personnes accompagnées. Les manifestations liées au vieillissement peuvent être variables selon les situations de handicap, les parcours de vie et les ressources propres à chaque personne, nécessitant une approche individualisée et pluridisciplinaire.

Cette formation propose des repères et outils permettant de mieux comprendre les enjeux liés au vieillissement et d'ajuster les pratiques dans une logique de personnalisation des accompagnements et de maintien de la qualité de vie.

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre le vieillissement des personnes en situation de handicap

- Définitions et représentations autour du handicap et du vieillissement
- Évolution des politiques publiques et repères réglementaires
- Comprendre les processus liés au vieillissement : entre évolution ordinaire et situations pathologiques
- Réflexion éthique autour des choix, des risques et de la qualité de vie

Repérer les évolutions liées à l'avancée en âge et leurs impacts

- Identifier les signes liés à l'avancée en âge (dimensions physiques, cognitives, psychologiques et sociales)
- Comprendre les impacts possibles sur la vie quotidienne
- Identifier l'évolution des besoins et attentes des personnes accompagnées

Adapter les accompagnements à cette nouvelle étape de vie

- Soutenir les capacités et le pouvoir d'agir de la personne tout en accompagnant les évolutions liées à l'avancée en âge
- Favoriser une qualité de vie adaptée aux besoins, habitudes et choix de la personne
- Ajuster l'environnement et les modalités d'accompagnement face à l'évolution des besoins
- Favoriser une approche coordonnée mobilisant l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires

Sensibilisation aux enjeux liés à l'accompagnement de la fin de vie

- Repères juridiques
- Recueillir et soutenir l'expression des souhaits liés à la fin de vie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux, repères et évolutions liés au vieillissement des personnes en situation de handicap
- Repérer les manifestations de l'avancée en âge et leurs impacts sur la vie quotidienne des personnes accompagnées
- Identifier l'évolution des besoins, attentes et projets des personnes au cours de cette nouvelle étape de vie
- Adapter les pratiques professionnelles afin de soutenir la qualité de vie, le pouvoir d'agir et la personnalisation des accompagnements
- Prendre en compte l'expression des souhaits et des choix des personnes dans l'accompagnement de la fin de vie

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 1 - Conseiller Technique

07 et 08 décembre 2026 S'inscrire

Aucun prérequis

Tout professionnel en poste ou ayant une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Présentation d'outils et ressources

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

START - Formation croisée en territoire dans le champ des Troubles du Neurodéveloppement (TND) - Vers une communauté de pratiques professionnelles

5 jours

PRÉSENTATION

En phase avec les différentes réformes visant à configurer l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus répondant aux besoins des enfants et des adultes présentant des troubles du neuro-développement, plus équitable, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les caractéristiques et spécificités des troubles du neuro-développement (TND)
- Repérer les facteurs critiques dans le parcours de soin et de vie des personnes présentant des TND
- Maîtriser les principes d'évaluation multidimensionnelle des personnes
- Proposer des interventions adaptées au fonctionnement des personnes présentant des TND
- Partager des écrits avec un lexique commun et interagir avec les acteurs impliqués dans l'accompagnement
- Activer l'expertise de 3ème ligne dans les situations complexes
- Devenir acteur d'une chaîne d'interventions collaboratives et adopter une pratique réflexive

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Troubles du Neuro-Développement : vers un socle commun

- Base neurobiologiques et développement des TND
- Apports des approches dimensionnelles et fonctionnelles
- Les enjeux de stratégies de soins et d'accompagnement intégrés
- Accès aux droits, autodétermination, pair-aidance

Module 2 : Repérage et interventions précoces, annonces diagnostiques

- Dynamique de la trajectoire développementale : mieux repérer un trouble et argumenter un diagnostic
- Modalités de l'intervention précoce
- Enjeux territoriaux du repérage et de l'intervention précoces
- L'annonce, les annonces

Module 3 : Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement

- Pourquoi ? Quand ? Qui ? Comment ?
- Intérêt, principes et méthodes d'évaluation
- Importance de l'évaluation adaptive écologique

Module 4 : Communiquer - Principes fondamentaux et outils

- Principes fondamentaux de la communication
- Aspects psychologiques et environnementaux
- Exemples d'outils de communication

Module 5 : Acquisitions et apprentissages interventions éducatives et psychologiques

- Théorie de l'apprentissage
- Bases neurobiologiques des apprentissages
- Principes d'apprentissage selon son TND
- Réponses en termes de Besoins Éducatifs Particuliers
- Renforcement positif motivationnel

Module 6 : Santé troubles somatiques et psychiques associés au TND dispositif facilitant l'accès aux soins

- L'accès aux soins et à la santé
- Pathologues somatiques, psychiatriques
- Douleurs complexité du repérage
- Dispositifs de consultations dédiées multi-disciplinaires

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous

03.20.17.03.03

formation@creaihdf.org

PROGRAMME DE FORMATION

Module 7 : Situations complexes et comportements problèmes

- Que faire quand on se sent au dépourvu ?
- Nécessité de l'approche multidimensionnelle écosystémique
- Prévenir les comportements problèmes
- Quelles stratégies d'intervention ?

Module 8 : Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

- Travailler en équipe, prendre sa place
- Les leviers pour assurer une continuité de parcours
- Ecouter et synthétiser les souhaits et les besoins d'une personne

Journée de "synthèse-action"

En inter :
Contribuants : 1 150€ pour les 5 jours / par personne

En intra :
Contribuants : 13 500 € pour le groupe

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : Co animation par un Conseiller Technique et intervenants extérieurs

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels de 2ème ligne, du soin et de l'accompagnement intervenant auprès des personnes présentant un ou plusieurs TND, quel que soit le type de structure

Encadrement :
4 binômes de pairs-formateurs formés par les concepteurs, co-animateurs (professionnel du soin, professionnel de l'accompagnement, aidant) pour chacune des sessions de formation

Ressources pédagogiques :

- Contenus transdisciplinaires avec illustrations des propos théoriques par des analyses de situations vécues, mis à disposition dans une base documentaire numérique
- Guide du participant reprenant le plan, les objectifs, les messages clés et la liste des ressources pédagogiques de chacun des modules
- Vidéoprojecteur et tableau dans une salle modulable

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Soutenir la communication des personnes avec des TND "Boîte à outils CAA - Communication Alternative Améliorée"

2 jours

PRÉSENTATION

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) est essentielle pour soutenir l'expression des personnes avec des Troubles Neuro Développementaux (TND). Inscrite dans la Convention des droits des personnes handicapées (ONU, 2006) et rendue obligatoire en 2023 pour les établissements médico-sociaux, elle permet aux personnes concernées d'exercer leur autodétermination. Cette formation propose aux professionnels des outils concrets pour intégrer efficacement la CAA dans leur pratique et améliorer la communication au quotidien.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser les connaissances sur les TND et la CAA
- Découvrir et expérimenter la boîte à outils CAA et ses différentes solutions
- Aménager l'environnement pour favoriser la communication
- Concevoir des activités intégrant la CAA de manière ludique et écologique
- Créer des outils adaptés et devenir autonome dans leur mise en œuvre

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre et s'approprier la CAA

- Introduction aux TND et aux besoins spécifiques en communication
- Principes fondamentaux de la CAA et cadre réglementaire
- Présentation et expérimentation des outils de communication alternatifs
- Ateliers pratiques : mise en situation et manipulation d'outils

Intégrer la CAA dans la pratique professionnelle

- Aménagement de l'environnement pour favoriser la communication
- Élaboration d'activités intégrant la CAA
- Création d'outils personnalisés et méthodologie de mise en place
- Retours d'expérience, échanges et ajustements des pratiques

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 1 orthophoniste

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels du secteur médico-social travaillant auprès de personnes avec des TND et présentant des troubles de la communication

- Apports théoriques et études de cas,
- Vidéos et tutoriels interactifs
- Ateliers de mise en pratique et manipulation du matériel,
- Echanges d'expériences et co-construction d'outils

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Garantir les besoins fondamentaux et soutenir les besoins en développement des enfants confiés

3 jours

PRÉSENTATION

Cette formation s'inscrit à la suite de la loi du 14 mars 2016, qui place la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant au centre des pratiques professionnelles dans le secteur de la protection de l'enfance. Elle vise à faciliter le repérage et le suivi des situations de maltraitance et de danger, ainsi que de renforcer la prévention. Elle vise à donner aux professionnels les éléments de contexte (lois, rapports…) permettant la compréhension de la commande publique, à les aider à penser l'accompagnement de l'enfant et de ses parents à partir des besoins de l'enfant et de les outiller pour mieux comprendre les enfants aux parcours traumatiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser les connaissances des professionnels en matière de protection de l'enfance
- Intégrer la cartographie des besoins fondamentaux dans sa pratique professionnelle
- Valoriser l'observation et l'expertise des professionnels par l'usage de référentiels de savoirs communs : théorie de l'attachement, psycho-trauma, référentiel HAS
- Développer une pratique réflexive et méthodologique collective

PROGRAMME DE FORMATION

Le cadre légal d'intervention et les besoins fondamentaux de l'enfant

- Évolution du cadre légal d'intervention (lois 2007, 2016 et 2022)
- Rapports de référence en protection de l'enfance
- Recommandations HAS sur la caractérisation du danger ou du risque de danger et écrits professionnels
- Besoins fondamentaux des enfants : intégrer la démarche de consensus dans sa pratique

Echanges théoriques et pratiques

- Théorie de l'attachement au service de la compréhension des besoins de l'enfant et des postures d'accompagnement

Sensibilisation aux psycho-traumas complexes

Possibilité de former des transmetteurs internes

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN
(réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : Conseiller Technique

20, 21 et 28 septembre 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Professionnels du secteur de la protection de l'enfance

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques
- Etude de cas
- Travaux en sous-groupe

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Rencontre bilan de fin de formation

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Cadre d'analyse des besoins de l'enfant - Initiative AIDES

5 jours

PRÉSENTATION

Depuis la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de nombreux pays ont engagé des réformes législatives et mis en œuvre des programmes d'actions visant à garantir le respect des droits et des besoins universels et fondamentaux des enfants.
En 2016, la France s'aligne, transformant les logiques d'actions des praticiens en protection de l'enfance. Le Québec, dans les années 2000, avec "l'initiative AIDES", développe un modèle dont la finalité est de satisfaire les besoins en développement des enfants et leur sécurité.
Le modèle canadien propose une démarche, des postures professionnelles et des outils visant à mieux prendre en compte la participation des enfants et de leur parents mais également de mobiliser un écosystème de ressources. Les canadiens nous offrent des outils spécialement conçus, scientifiquement validés, une méthodologie d'évaluation et d'intervention étayés de supports efficaces.
Les formateurs du CREAI sont certifiés et habilités pour le déploiement de l'initiative AIDES en direction de chaque professionnel concourant à la protection de l'enfance.

PROGRAMME DE FORMATION

- Repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- Initiative AIDES (de quoi s'agit-il ? les niveaux d'actions, son évolution...)
- Cadre d'analyse écosystémique (fondements, démonstration et expérimentation)
- Approche participative à travers la perspective des parents et de l'enfant et les pratiques d'alliance
- Grille commune des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être

En intra : (pour un groupe de 16 personnes maximum)
Non contribuants : 1 450 € par jour et intervenant
Contribuants : 1 100 € par jour et intervenant
Usage de la licence AIDES et des documents donnés : redevance de 5% du budget global de la formation pour les Canadiens
Frais de reproduction: 88€ / participant

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseillers Technique en binôme

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels de l'action sociale intervenant auprès de l'enfant dans un contexte de négligence et/ou de maltraitance (protection de l'enfance, handicap, Education Nationale...)

- Les stagiaires reçoivent la mallette avec tous les supports de l'initiative AIDES - numériques et physiques (éléments théoriques, méthodes, outils, études de cas)
- Exposés théoriques, exercices pratiques, mise en situation, ateliers dynamiques et interactifs en groupes autour d'une étude de cas, manipulation des outils de l'initiative AIDES, co-construction de repères pour une organisation optimale à partir des connaissances des stagiaires et des pratiques à l'œuvre, apports complémentaires sur demande

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants et adolescents en protection de l'enfance

3 jours

PRÉSENTATION

Les situations d'exploitation sexuelles des enfants et des adolescents ne cessent de croître, prennent de nouvelles formes, impactent fortement les enfants victimes, les familles les organisations et les professionnels.
Cette formation doit permettre aux professionnels, aux équipes de mieux comprendre le phénomène, de repérer les signaux d'alerte et de s'outiller de références permettant d'élaborer les postures et pratiques ajustés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir et comprendre le phénomène
- Mobiliser les connaissances légales et le cadre de la protection de l'enfance
- Comprendre les facteurs de vulnérabilité, repérer les signaux d'alerte
- S'outiller pour mieux accompagner ces enfants victimes

PROGRAMME DE FORMATION

Caractériser l'amplification du phénomène et la réponse juridique

- Etat des lieux et contextualisation
- Données chiffrées et repères clés
- Cadre législatif et réglementaire

Repérer et comprendre : Influence des environnements numériques et des dynamiques sociétales

- Impact des réseaux sociaux et des nouvelles pratiques numériques
- Facteurs socioculturels et normalisation de certaines pratiques
- Stratégies d'emprise et de mise en dépendance des jeunes

Facteurs de vulnérabilité et trajectoires

- Identification des facteurs de vulnérabilité individuels, familiaux et sociaux
- Eléments de compréhension des processus d'entrée dans la prostitution
- Répercussions psychologiques et sociales des conduites prostitutionnelles

Repérage des situations à risque

- Manifestations comportementales et changements dans les habitudes de vie
- Indicateurs de risques et éléments à observer dans l'environnement des jeunes
- Outils et méthodologies pour analyser les situations et structurer le repérage

Accompagnement et posture professionnelle

- Approches éducatives et relationnelles adaptées
- Aborder la situation

Mobilisation des ressources de l'environnement

- Travail avec les familles
- Articulation avec les acteurs du territoire et renforcement du travail en réseau

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 2 - Co-animation en binôme praticien et conseiller technique

14, 15 et 19 janvier 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Professionnels du secteur de la protection de l'enfance

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques
- Etudes de cas
- Travaux en sous-groupe
- Présentation d'outils et de ressources

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Etre référent·e vie intime affective et sexuelle de sa structure

2 jours

PRÉSENTATION

Les missions de référent·e vie intime affective et sexuelle (VIAS) en ESMS s'inscrivent dans le cadre définit par la circulaire du 5 juillet 2021.
Il s'agit de faire évoluer les pratiques dans les établissements, pour garantir le respect des droits à la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et également d'être acteurs de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Cette formation de 2 jours vous permettra de vous approprier le rôle de référent·e au sein de votre établissement et de définir les contours de votre action.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le cadre juridique et les enjeux autour de la VIAS des personnes en situation de handicap et autour des VSS
- Définir et différencier les notions principales de la VIAS et des VSS
- Formuler les contours de son rôle et de ses missions de référent·e à partir du cadre proposé et de ses réalités de terrain
- Choisir et expérimenter sa posture pour initier des actions dans son établissement
- Cartographier les personnes avec qui travailler dans son environnement
- Analyser des situations concrètes et choisir le type d'action à déployer
- Savoir mobiliser des ressources, outils et partenaires
- Poser les premiers jalons d'un plan d'action réaliste pour son établissement

PROGRAMME DE FORMATION

S'approprier la mission : cadre et périmètre d'intervention

- Enjeux et cadre de référence : Respect des droits, Santé sexuelle des personnes en situation de handicap, violences sexistes et sexuelles
- Cadre juridique
- La vie intime affective et sexuelle : de quoi parle-t-on ?
- Les violences sexistes et sexuelles : définitions, chiffres et impacts
- Rôle et missions de référent·e

Construire son positionnement

- Quelles postures professionnelle et approches adopter ?
- Qui, quand et comment associer à la démarche : personnes concernées, membres des directions et des équipes, familles...
- Promouvoir la participation des personnes concernées et recueillir l'expression de leurs besoins
- Poser les bases d'une coordination

Déployer et animer des actions dans son établissement

- Initier une démarche et préparer un plan d'action
- Aborder des situations complexes liées à la vie intime affective et sexuelle et aux violences
- Modalités d'actions : animations collectives, accompagnement individuel, accueil de la parole
- Faire de la veille et connaitre les outils et ressources sur le sujet

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 2 - Co-animation en binôme praticien et conseiller technique

26 et 27 novembre 2026 S'inscrire
9 et 10 mars 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Tout professionnel ayant été identifié par son employeur comme référent·e ou futur·e référent·e

- Théorie
- Pratique
- Etude de cas
- Jeux
- Présentation d'outils et ressources
- Films, audios

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Accompagner les enfants avec des troubles du neurodéveloppement en protection de l'enfance

2 jours

PRÉSENTATION

Les professionnels de la protection de l'enfance accompagnent aujourd'hui un nombre croissant d'enfants et d'adolescents présentant un trouble du neurodéveloppement (TSA, TDAH, trouble du développement intellectuel, troubles du langage, troubles des apprentissages, etc.). Les manifestations de ces troubles restent parfois méconnues ou interprétées à travers le prisme exclusif du comportement, exposant les jeunes à des incompréhensions, des ruptures d'accompagnement ou des réponses inadaptées.

Cette formation propose aux professionnels de développer une meilleure compréhension des troubles du neurodéveloppement et de leurs impacts sur la vie quotidienne, les relations sociales, les apprentissages, la communication et la gestion des émotions. Elle s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les connaissances scientifiques actualisées ainsi que sur les savoirs expérientiels apportés par un formateur pair concerné par le handicap.

Construite en co-formation, elle favorise le croisement des savoirs professionnels, théoriques et expérientiels afin de permettre aux participants d'adapter leurs pratiques aux besoins réels des enfants accompagnés et de renforcer leur pouvoir d'agir au quotidien.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 – Comprendre les troubles du neurodéveloppement

Les principaux troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH, TDI, troubles des apprentissages…)
Impacts sur le quotidien, les interactions et les comportements
Repérage des besoins et orientation
Ressources et partenaires mobilisables sur le territoire
Regards croisés entre savoirs scientifiques, professionnels et expérientiels

Jour 2 – Adapter son accompagnement

Structuration du temps et anticipation
Structuration de l'environnement et prise en compte des particularités sensorielles
Adaptation de la communication et des consignes
Outils et repères pour favoriser la participation et l'autonomie
Études de cas et analyse de pratiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les principaux troubles du neurodéveloppement et leurs manifestations
- Comprendre l'impact des TND sur le quotidien des enfants accompagnés en protection de l'enfance
- Repérer les ressources et partenaires mobilisables sur leur territoire
- Mettre en œuvre des adaptations simples concernant l'environnement, l'organisation du temps et la communication
- Analyser leurs pratiques à la lumière des recommandations de bonnes pratiques et des savoirs expérientiels

En intra :
Non contribuants : 1 950 € par jour
Contribuants : 1 600 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (ref. handicap CREAI)
es adaptations pédagogiques sont définies avec les participants et les établissements afin de tenir compte des besoins de communication, de compréhension et de participation de chacun.

Nombre d'intervenant : 2 - Conseiller Technique et formateur pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels du secteur de la protection de l'enfance

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques
- Etude de cas
- Travaux en sous-groupe

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Rencontre bilan de fin de formation

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Mettre en réflexion ses pratiques professionnelles

Ces formations ouvrent un espace pour questionner ses pratiques et renforcer une posture réflexive. À travers des méthodes partagées, elles soutiennent l'évolution collective des accompagnements.



Accompagner à la création et l'animation d'une démarche éthique

2 jours

PRÉSENTATION

Dans un contexte où les questions éthiques sont de plus en plus présentes dans le secteur médico-social, il devient essentiel d'outiller les professionnels pour structurer et animer une démarche éthique au sein de leur organisation. Cette formation vise à apporter des repères méthodologiques et pratiques pour accompagner la réflexion, favoriser l'échange et ancrer une dynamique collective autour des enjeux éthiques du quotidien.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux d'une démarche éthique et son cadre réglementaire
- Acquérir une méthodologie pour structurer et animer une réflexion éthique
- Développer des outils facilitant l'implication des parties prenantes
- Encourager une culture de questionnement et d'amélioration continue

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre et structurer une démarche éthique

- Définition et enjeux d'une réflexion éthique en établissement
- Cadre réglementaire et référentiels existants
- Identification des besoins et des acteurs impliqués

Outils et méthodes pour animer une réflexion éthique

- Présentation des outils d'animation (études de cas, dilemmes éthiques, groupes de parole)
- Postures et compétences de l'animateur d'une réflexion éthique
- Exercices pratiques et mises en situation

Formalisation et pérennisation de la démarche

- Élaboration d'un plan d'action pour intégrer durablement la démarche éthique.
- Valorisation et diffusion des réflexions au sein des équipes.
- Suivi et évaluation des impacts sur les pratiques professionnelles.

En inter :
Non contribuants : 270 € par jour et par personne
Contribuants : 210 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 1 - Conseiller Technique

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels du secteur médico-social : directeurs, cadres, chefs de service, référents qualité, professionnels de terrain souhaitant s'impliquer dans une dynamique éthique

- Apports théoriques et échanges d'expériences
- Etudes de cas et mises en situation
- Travail en sous-groupes et ateliers pratiques
- Elaboration d'outils concrets adaptés aux structures des participants

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Analyser ses pratiques professionnelles

3h par séance en présentiel 5 à 10 séances par an

PRÉSENTATION

Le Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAP) permet l'analyse collective à partir de situations vécues ou d'un thème des pratiques en équipe. C'est un espace ressource dédié qui permet aux participants la distanciation, la posture réflexive, le partage des regards croisés afin d'élaborer, d'ajuster ses réponses d'accompagnement.

Il concerne à la fois les pratiques d'accompagnement et managériales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Améliorer les pratiques au service du public accompagné
- Favoriser et/ou soutenir la réflexion collective et partagée d'une équipe
- Développer les capacités et compétences d'analyse de chaque membre de l'équipe
- Mobiliser dans le cadre des accompagnements, l'ensemble des ressources internes et externes

PROGRAMME DE FORMATION

- Exposé d'une situation professionnelle ou d'une approche thématique
- Echange sur la situation en groupe
- Analyse par le groupe
- Elaboration de pistes d'actions



En intra : (pour un groupe de 6 à 12 personnes)
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour



Au CREAI HDF ou dans votre structure



Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)



Nombre d'intervenant : 1 - Conseiller Technique



Consultez-nous



Aucun prérequis



Des membres d'une même équipe de travail et/ou d'une même équipe projet



L'animateur organise et conduit les séances, accompagne le groupe de manière didactique et inscrit sa méthode dans des va-et-vient théorico-clinique.



Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Participer à des séances de codéveloppement

3h par séance en présentiel ou en visio-conférence. Le nombre de séances est égal au nombre de participants

PRÉSENTATION

Séances de réflexion basées sur l'intelligence collective visant l'amélioration des pratiques. Développée par Adrien Payette et Claude Champagne, elles sont centrées sur le partage d'une situation vécue actuellement par un participant (un problème, une préoccupation, un projet). Les participants sont impliqués à toutes les étapes de la démarche, guidés par une méthode définie. Celle-ci permet les apprentissages collectifs et individuels et l'élaboration de pistes de réflexions et d'actions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer les capacités et compétences d'analyse des professionnels
- Améliorer les pratiques au service du public accompagné
- Favoriser la réflexion et l'intelligence collective
- Prendre du recul sur sa pratique

PROGRAMME DE FORMATION

- Exposé d'une situation professionnelle vécue ou d'un projet
- Clarification de la situation et élaboration de la demande
- Consultation du groupe
- Appropriation par l'exposant
- Partage sur les apprentissages collectifs

En intra :
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 1 - Conseiller Technique

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels ayant une même activité professionnelle / une mission / une responsabilité, n'appartenant idéalement pas à la même équipe de travail

Approche structurée et participative, basée sur l'écoute active et le questionnement. L'animateur organise et conduit les séances, il est formé à la méthode. Il est garant du cadre et du déroulé méthodologique. Il peut intervenir ponctuellement, sur la situation exposée, au même titre que les autres participants

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Séances de codéveloppement à destination des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

7 séances de 3 heures

PRÉSENTATION

Séances de réflexion basées sur l'intelligence collective visant l'amélioration des pratiques. Développée par Adrien Payette et Claude Champagne, elles sont centrées sur le partage d'une situation vécue actuellement par un participant (un problème, une préoccupation, un projet). Les participants sont impliqués à toutes les étapes de la démarche, guidés par une méthode définie. Celle-ci permet les apprentissages collectifs et individuels et l'élaboration de pistes de réflexions et d'actions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer les capacités et compétences d'analyse des professionnels
- Améliorer les pratiques au service du public accompagné
- Favoriser la réflexion et l'intelligence collective
- Prendre du recul sur sa pratique

PROGRAMME DE FORMATION

- Exposé d'une situation professionnelle vécue ou d'un projet
- Clarification de la situation et élaboration de la demande
- Consultation du groupe
- Appropriation par l'exposant
- Partage sur les apprentissages collectifs

En inter :
Non contribuants : 945 € par personne
Contribuants : 735 € par personne

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 1 - Conseiller Technique

08 janvier (matin), 5 février (matin), 8 mars (am), 5 avril (am), 3 mai (am), 7 juin (am) et 2 juillet (matin) 2027 S'inscrire

Aucun prérequis

Mandataires judiciaires à la protection des majeurs indépendants, travaillant dans une association tutélaire ou préposés d'établissement

Approche structurée et participative, basée sur l'écoute active et le questionnement. L'animateur organise et conduit les séances, il est formé à la méthode. Il est garant du cadre et du déroulé méthodologique. Il peut intervenir ponctuellement, sur la situation exposée, au même titre que les autres participants

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Promouvoir une culture de la bientraitance pour lutter contre les maltraitances

2 jours

PRÉSENTATION

La formation est co-construite par un binôme composé d'une personne concernée et d'un conseiller technique. Elle propose une approche collaborative qui allie savoirs expérientiels et théoriques pour développer une culture de la bientraitance et lutter contre les maltraitances. À travers ces "regards croisés", les participants réfléchiront aux pratiques favorisant la qualité de vie des personnes accompagnées lors de la première journée. Ils apprendront, ensuite, à prévenir, repérer et répondre aux situations de maltraitance entre professionnels. Ce temps de formation offre un espace d'apprentissage et de réflexion, où l'expérience de chacun est respectée, afin de renforcer les compétences et améliorer la qualité des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer la bientraitance de la bienveillance et comprendre les enjeux actuels
- Définir et comprendre le concept de bientraitance et son impact sur la qualité de vie
- Connaître les outils et pratiques pour mettre en œuvre une démarche bientraitante
- Définir et comprendre les formes de maltraitance, leurs conséquences et les obligations légales
- Repérer les différents facteurs de risque
- Identifier les conduites à tenir en cas de suspicion ou constat de maltraitance

PROGRAMME DE FORMATION

Introduction à la bientraitance
- Différenciation entre bienveillance et bientraitance
- Contexte actuel : actualités et politiques publiques (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles 2024)

Comprendre et définir la bientraitance
- Définition et concept du continuum de la bientraitance
- Impact sur la qualité de vie des personnes accompagnées
- Importance de la distanciation professionnelle

Mise en œuvre d'une démarche bientraitante
- Approche centrée sur la personne accompagnée
- Rôle du professionnel
- Promouvoir une culture de bientraitance au sein des structures

Identification des facteurs de risque
- Facteurs de risque du point de vue de la personne accompagnée
- Facteurs de risque liés aux professionnels
- Facteurs de risque institutionnels et organisationnels

Comprendre et prévenir la maltraitance
- Définition et formes de maltraitance
- Vulnérabilités des personnes accompagnées
- Maltraitance institutionnelle et conséquences légales
- Protection des lanceurs d'alerte et contrôles des ESMS

Conduites à tenir en cas de maltraitance
- Informer sa direction et comprendre les risques de se taire
- Distinction entre informer et signaler
- Rédaction d'un signalement

En inter :
Non contribuants : 295 € par jour et par personne
Contribuants : 235 € par jour et par personne

En intra :
Non contribuants : 1 600 € par jour
Contribuants : 1 350 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenants : 2 - Conseiller Technique et un intervenant Pair

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels, personnes concernées

- Apports théoriques, vidéos / tutos vidéo
- Ateliers de mise en pratique et de manipulation du matériel
- Echanges d'expériences
- Etude de cas
- Création d'outils

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

Piloter et manager des projets

Ces accompagnements soutiennent les instances de gouvernance, les directions et les équipes dans la construction, la mise en œuvre et l'actualisation de projets d'établissement, de territoire ou associatifs. Ils articulent méthode, participation et sens stratégique pour faire évoluer les organisations en cohérence avec les réalités de terrain et les besoins des personnes accompagnées.



Accompagner la réécriture des projets avec une approche participative et en lien avec les enjeux du secteur

Nous consulter

PRÉSENTATION

Le projet d'établissement ou de service est un document stratégique et essentiel qui définit les orientations et l'organisation des établissements sociaux et médico-sociaux. Conformément au décret du 29 février 2024 et à la loi du 2 janvier 2002, il structure les prestations et garantit leur cohérence avec les besoins des personnes accompagnées.
Cette formation propose une méthodologie participative et des outils concrets pour accompagner l'établissement ou le service dans l'actualisation de son projet, en intégrant les exigences réglementaires et les spécificités de chaque structure.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Structurer un projet d'établissement ou de service conforme aux exigences réglementaires et institutionnelles
- Clarifier et formaliser les orientations stratégiques et organisationnelles
- Mettre en œuvre une méthodologie participative intégrant toutes les parties prenantes
- Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation du projet
- Produire un document structuré et opérationnel qui sera une référence pour l'ensemble des acteurs

PROGRAMME DE FORMATION

Phase 1 : Lancement de la démarche

- Analyse documentaire à partir des différents projets ou rapports d'activités afin de préparer la phase de réflexion collective
- Co-construction d'un premier diagnostic stratégique avec la direction
- Organisation d'un séminaire de lancement pour mobiliser l'ensemble des acteurs
- Constitution d'un comité de pilotage, garant de la démarche

Phase 2 : Animation de la réflexion collective

- Organisation et animation d'ateliers thématiques
- Organisation d'un séminaire de projection pour les 5 prochaines années

Phase 3 : Soutien à l'écriture, validation

- Organisation de l'écriture en rassemblant les éléments produits lors des ateliers thématiques
- Traitement des travaux des séminaires
- Définition des étapes de validation du projet

Phase 4 : Restitution et communication

- Présentation du nouveau projet d'établissement aux différents acteurs
- Elaboration d'une méthodologie de suivi et d'évaluation
- Bilan de l'accompagnement

En intra (formation ou appui méthodologique)
Non contribuants : 1 450 € par jour
Contribuants : 1 100 € par jour

Au CREAI HDF ou dans votre structure

Accessible à tous
pour tous besoins, contactez Frédéric GHYSELEN (réf. handicap CREAI)

Nombre d'intervenant : 1 - Conseiller Technique

Consultez-nous

Aucun prérequis

Professionnels d'un même service ou établissement : directeurs, cadres, chefs de projet, travailleurs sociaux, personnes accompagnées

- Travaux en sous-groupe
- Facilitation
- Mise en pratique
- Apports méthodologiques

Questionnaire des attentes
Questionnaire de positionnement
Bilan à mi-parcours
Bilan à chaud
Bilan de fin de formation avec le commanditaire

Contactez-nous
03.20.17.03.03
formation@creaihdf.org

VOS EVENEMENTS AVEC NOUS

Le CREAI propose un accompagnement personnalisé pour la conception, l'organisation et l'animation de colloques, journées d'étude ou séminaires, en fonction des besoins et des priorités des organismes publics ou privés. Fort de son expérience dans le champ social et médico-social, le CREAI vous apporte son expertise et un appui stratégique concret pour faire de ces temps forts des espaces de réflexion, de partage et de construction de dynamiques collectives.

Exemples de colloques organisés par le CREAI Hauts-de-France :

CAP OU PAS CAP… D'OSER LA CAA DANS LE POLYHANDICAP ?
29 JANVIER 2026



Le 29 janvier 2026, le CREAI et l'ARP Hauts-de-France ont organisé une journée consacrée à la Communication Alternative Améliorée dans le polyhandicap à l'IRTS de Loos.
291 personnes ont assisté à ce colloque.

L'ENFANCE N'EST PAS À VENDRE ! DÉCRYPTER L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR.E.S POUR MIEUX AGIR - 09 JUIN 2026



Le 09 juin 2026, le CREAI et l'URIOPSS Hauts-de-France ont organisé un colloque consacré aux enfants victimes d'exploitation sexuelle, à l'Université d'Artois d'Arras.
200 personnes ont assisté à ce colloque.

AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - 14 OCTOBRE 2025



Le 14 octobre 2025, le centre ressources Intim'agir Hauts-de-France a organisé une journée régionale consacrée aux violences sexistes et sexuelles envers les personnes en situation de handicap, à Artois Expo Arras.
232 personnes ont assisté à cette journée.

NOTRE VISION DE LA FORMATION

Ancrées dans une pédagogie active et participative, nos formations croisent théorie, expérience et pratique. Elles s'adressent autant aux professionnels qu'aux personnes concernées, dans une logique de co-construction, de transformation partagée et d'innovation.

Nos principes clés :

- Une approche centrée sur l'apprenant : Nous construisons des parcours personnalisés qui tiennent compte des besoins, des attentes et des rythmes de chacun.

- Co-construire et co-animer avec les personnes concernées : Nous valorisons les savoirs expérientiels des personnes concernées en intégrant délibérément leur expertise dans la conception et l'animation de nos formations.

- Une offre en phase avec les évolutions récentes du secteur : Nos formations accompagnent les transformations du secteur social et médico-social.

- Une dynamique d'innovation : Le CREAI Hauts-de-France s'inscrit dans une dynamique d'innovation pédagogique, en expérimentant des approches actives, collaboratives et adaptées aux évolutions des pratiques.

- Un ajustement permanent aux besoins des apprenants : Nos contenus de formation évoluent en continu grâce aux évaluations des stagiaires et des commanditaires et à l'analyse des retours recueillis.

- Une présence sur tout le territoire des Hauts-de-France : Nous proposons des sessions de formation à Lille ainsi que sur l'ensemble de la région, afin de garantir une plus grande flexibilité pour les apprenants et les commanditaires. Cela permet à chaque participant de choisir de se former dans son environnement ou dans nos locaux, tout en bénéficiant d'un contenu adapté aux enjeux locaux.

NOTRE EQUIPE DE FORMATEURS ET FORMATRICES

Nos formatrices et nos formateurs sont des expertes et des experts reconnus dans leurs domaines, alliant expériences professionnelles et pédagogiques ; en assurant une transmission de savoirs actualisés, pratique et adaptée aux besoins des participants ; en vous accompagnant dans la construction de votre parcours de formation; en mettant en œuvre leurs savoirs pour élaborer un contenu correspondant à vos attentes et vos besoins.



Noémie ABASQ

Conseillère Technique

Educatrice spécialisée de formation, elle a occupé des fonctions d'encadrement en centre maternel-centre parental tout en pilotant des projets transverses. Titulaire d'un Master 2 en Management des organisations sociales et culturelles en ESS, elle a également dirigé une association. Combinant les expériences de l'accompagnement et du management, elle dispose d'une connaissance fine des politiques publiques, des dispositifs du secteur social, de la protection de l'enfant. Son expérience lui a permis de développer des capacités d'analyse multiniveaux permettant d'appréhender les contextes politiques, stratégiques et de soutenir la visée des bonnes pratiques professionnelles.
Au CREAI, elle est amenée à conduire des actions de formation en région (principalement en protection de l'enfance), accompagne des démarches participatives (ex : écriture de projet d'établissement), anime des groupes d'analyse de la pratique professionnelle et de codéveloppement et participe à l'observation des besoins en territoire.



Elise AGBOLO

Conseillère Technique

Titulaire d'un Master en Droit et Politiques de Santé, elle a construit son parcours professionnel autour de projets en faveur de l'inclusion et du respect des droits des personnes en situation de handicap. Son expérience en management et en développement de dispositifs innovants lui a permis de mobiliser ses compétences en méthodologie de projet au service des équipes et de l'offre médico-sociale.
Animée par l'accompagnement des individus et des collectifs, elle s'appuie sur des approches participatives favorisant la co-construction et l'expression des acteurs.
Au CREAI, elle porte une mission d'appui régionale aux Groupes d'entraide mutuelle et mène des actions de formation sur les thématiques du handicap, de l'éthique, de l'évolution des pratiques et du travail partenarial.



Flavie BACHIMONT

Conseillère Technique

Psychologue clinicienne, elle est formée en Psychologie Mention Développement, Education et Handicaps : Individus et Société spécialité Handicaps, Trouble du Développement et des Apprentissages. Elle a participé au développement de pratiques liées à l'autodétermination dans les secteurs de l'habitat et du travail auprès d'adultes présentant un trouble du neurodéveloppement. Elle s'est investie dans la promotion de la bientraitance et dans la prévention des maltraitances, elle anime des formations sur ce sujet et s'est impliquée dans un comité éthique. Elle a accompagné des professionnels dans la transformation de l'offre vers un fonctionnement en dispositifs et elle a également contribué au développement de réponses innovantes dans le secteur du soutien à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers à travers ses activités de responsable de services. Elle travaille au sein du pôle de la participation du CREAI et soutient la dynamique de réseau d'intervenants-pairs en situation de handicap.



Clément BAILLEUL

Coordinateur régional du pôle participation

Titulaire d'un Master 2 en sociologie, spécialité Politiques de santé, il a conduit des projets de démocratie sanitaire dans le secteur public, d'abord auprès de collectivités locales puis à l'Agence régionale de santé. Il a également travaillé dans une association nationale engagée dans la défense des droits et la participation des usagers dans les politiques de santé. Spécialiste des questions de participation et de pouvoir d'agir, il œuvre à la reconnaissance des savoirs expérientiels et au développement de l'intervention par les pairs pour renforcer l'implication des personnes vulnérables dans les décisions qui les concernent. Il a mené des projets participatifs auprès de personnes en situation de handicap, de personnes âgées dépendantes, d'habitants de quartiers prioritaires, de personnes sous mesure de protection.



Hélène BONTE

Conseillère Technique

Educatrice spécialisée de formation, elle a occupé ses fonctions au sein de DITEP, foyers de vie, centre maternel ou encore équipe relais handicaps rares avant l'obtention d'un CAFERUIS. Elle intervient selon différentes modalités telles que l'animation de réseaux, de groupes de travail, l'organisation d'événements, ou encore la formation. Les sujets sur lesquels elle travaille désormais sont variés : l'éthique, le co-développement ou encore l'accompagnement des situations complexes. Elle est coordinatrice du centre de ressource Intim'agir HDF pour lequel elle met en place et organise les activités et s'est spécialisée sur les thématiques de la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap ainsi que la lutte contre les violences de ce même public. C'est donc naturellement qu'elle accompagne les professionnels et personnes concernées qui souhaitent se former sur ces sujets.



Aurélie CASSARIN-GRAND

Directrice des activités

Titulaire d'un master recherche en sociologie, mention développement social, et d'un master professionnel en politiques de santé, elle a construit son parcours à la croisée de l'action sociale, de la recherche appliquée et de l'innovation organisationnelle. Elle a occupé des fonctions de coordination, de direction et de pilotage stratégique dans différentes structures associatives.

En tant que directrice des activités, elle encadre une équipe pluridisciplinaire et veille à la qualité et à la pertinence des études, formations et accompagnements menés par le CREAI. Elle intervient principalement sur les thématiques de l'éthique, de la participation des personnes accompagnées, de la santé publique et de la transformation des pratiques professionnelles.

Elle inscrit son action dans une dynamique de transformation de l'offre médico-sociale fondée sur les valeurs d'inclusion et de coopération. Convaincue que l'évolution des pratiques passe par la complémentarité des savoirs - d'usage, d'expérience et techniques - elle mobilise des approches transversales, réflexives et ancrées dans les réalités de terrain.



Camille DETRIVIERE

Référente-pair régionale

Titulaire d'un master PIH A2 – Pratiques inclusives, Handicap, Accessibilité et Accompagnement, ainsi que d'un diplôme universitaire « Autisme et apprentissages », Camille Detrivière dispose d'une formation spécialisée dans l'accessibilité et l'ingénierie sociale appliquée aux politiques publiques et aux dispositifs inclusifs. Au croisement de son parcours professionnel et de son expérience de vie en tant que personne concernée par le handicap, elle mobilise des savoirs théoriques et expérientiels pour développer une expertise sur les enjeux de l'habitat inclusif, des droits des usagers du secteur social et médico-social, de l'accessibilité universelle, de la participation sociale et de l'intervention par les pairs. Au sein du CREAI, elle intervient sur des missions de communication, de formation et de conseil, auprès des acteurs institutionnels, associatifs et professionnels des champs social, médico-social.



Frédéric GHYSELEN

Directeur Général

Directeur général du CREAI Hauts-De-France, il dispose d'un haut niveau d'expertise et de connaissances des politiques publiques de vulnérabilité, des organisations publiques et privées et des pratiques du travail social. Son parcours professionnel s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance, son domaine de spécialité. D'abord éducateur spécialisé, il a confirmé par voie de concours des fonctions d'encadrement et de direction dans plusieurs administrations. Il est également titulaire d'un master 2 en sciences de gestion - IAE de Lille et enseigne pour les dirigeants les disciplines du management de l'innovation, de la stratégie et de conduites de changements. Il conçoit et dispense des formations ou intervient comme conférencier. Il développe des initiatives de recherche et d'étude avec des partenaires, praticiens et universitaires, européen, canadien. Il est convaincu que le progrès des politiques publiques de vulnérabilité se trouve dans la rencontre et en proximité ; dans le réel des quotidiens de vie et des terrains professionnels. Il s'attache à créer un climat de confiance et d'exigence permettant à tous de s'engager dans des formations transformatrices.



Marine HAVERBEKE

Conseillère Technique

Titulaire d'un Master en Droit et Politiques de Santé et d'un Master en management des établissements médico-sociaux, elle a orienté son parcours vers l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité et le développement de l'offre médico-sociale.

Son expérience de direction, acquise en EHPAD, en FAM, au sein d'un dispositif dédié à l'accompagnement des personnes porteuses d'un TSA puis en IME, lui a permis de développer des compétences en management, en pilotage de projets et en accompagnement de publics à besoins complexes.

Animée par le travail avec les équipes et les acteurs, elle privilégie des approches participatives favorisant la co-construction.

Au CREAI, elle intervient sur les thématiques de la protection juridique des majeurs, des situations complexes, de la double vulnérabilité dans le secteur de l'enfance et de l'éthique.



Steffi LHOMME

Conseillère Technique

Titulaire d'un doctorat en droit privé, elle est juriste de formation. Elle a dirigé une association portant des habitats inclusifs pour des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, elle a pu dispenser des sensibilisations/formations à destination des professionnels, aidants-proches et aux personnes elles-mêmes sur les droits des personnes en situation de vulnérabilité, dans de nombreux domaines : la protection juridique des majeurs, le travail, la santé, l'habitat …
Au CREAI, elle a coconstruit et anime le groupe de réflexion éthique de l'Aisne, la Somme et l'Oise dans le domaine de la protection juridique des majeurs. Chercheure de formation, elle a fait de ces domaines, des spécialités. Sa connaissance des cadres légaux, réglementaires et éthiques est rassemblée pour conduire des actions de formation dans divers domaines : éthique, protection juridique des majeurs. Elle est aussi membre du Carrefour Régional des Délégués aux Prestations familiales (CRDPF).



Marie PIROT

Conseillère Technique

Formée aux sciences de l'éducation, elle est titulaire d'un Master en ingénierie de formation et d'un DU en management de l'innovation. Elle a exercé des fonctions de direction et de pilotage de projets, développant une expertise dans la structuration et la mise en œuvre de dispositifs et dans l'accompagnement des organisations et des équipes. Elle s'est ensuite spécialisée autours d'enjeux à fort impact sociétal, tels que les questions environnementales, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Au sein du CREAI, elle développe les actions et le réseau du centre ressources Intim'agir pour les personnes en situation de handicap, sur les thématiques de la vie intime, affective et sexuelle, de la parentalité et des violences. Elle mène également des actions où elle mobilise ses connaissances des approches de coopération, des dynamiques collectives et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes.

CERTIFICATION QUALIOPI

Le CREAI Hauts-de-France est certifié Qualiopi, gage de la qualité de ses actions de formation. Cette reconnaissance officielle atteste de notre exigence en matière de pédagogie, d'adaptation aux besoins et d'amélioration continue.

Pour obtenir cette certification, valable trois ans, notre offre pédagogique et nos programmes de formation ont été étudiés selon sept critères :

- Information du public des formations proposées
- Identification précise des objectifs
- Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et modalités d'accueil
- Adéquations des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement
- Qualification des formateurs
- Investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées des parties prenantes des prestations

Par notre certification QUALIOPI, les formations sont éligibles au financement OPCO.

Au CREAI Hauts-de-France, la démarche Qualiopi s'appuie sur un pilotage rigoureux porté par un comité de pilotage qualité interne. Ce collectif veille à l'amélioration continue de nos actions de formation, à l'écoute des besoins des apprenants et au respect des exigences du référentiel national qualité.

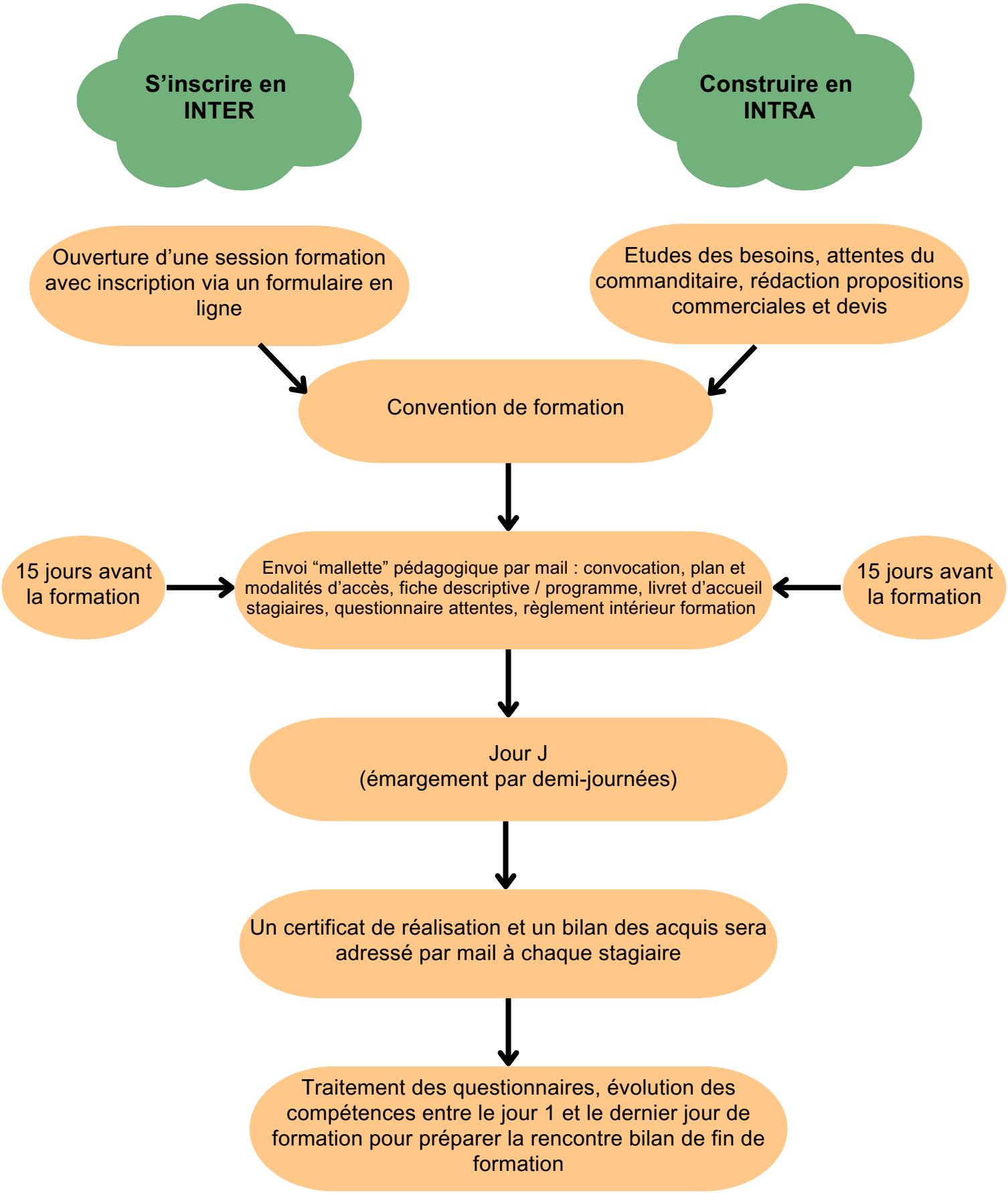
CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

NOS FORMATIONS EN INTER* ET INTRA*



*Inter : formations délivrées pour des stagiaires issus d'établissements différents / *Intra : formations délivrées pour des stagiaires d'un même établissement

INFORMATIONS PRATIQUES

Vos interlocuteurs privilégiés du pôle formation :



Coralie SAVARY

Assistante de projets, elle est à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation, de l'inscription à la gestion logistique. A travers ses missions, le CREAI Hauts-de-France vous assure un suivi personnalisé et réactif pour répondre à toutes vos demandes et faciliter votre expérience.
03.20.17.03.03 - formation@creaihdf.org



Frédéric GHYSELEN

Directeur Général & Référent Handicap pour l'accessibilité à la formation
03.20.17.03.08 / 06.21.76.14.12 - fghyselen@creaihdf.org

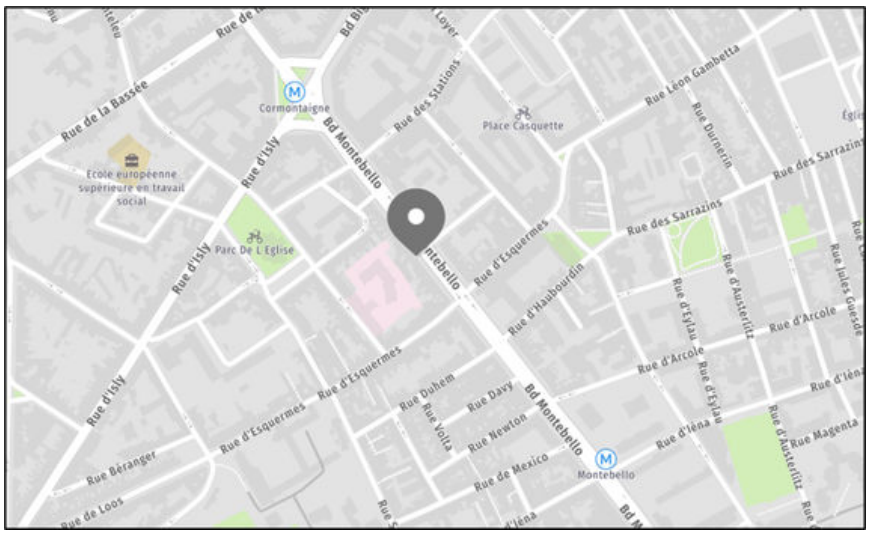
ACCÈS ET ENVIRONNEMENT

Le CREAI se situe au **54 Boulevard Montebello à Lille.**

En métro : Ligne 2, arrêt Montebello. Si vous venez de la Gare Lille Flandre ou de la Gare Lille Europe, prenez la ligne rouge, direction St Philibert et descendez à l'arrêt Montebello. Prendre le trottoir de gauche (en face d'Esso) et remonter jusqu'au N°54 Bd Montebello).

Parking : Le CREAI n'a pas de parking. Vous trouverez à vous garer sur le Boulevard Montebello ou dans les rues avoisinantes (stationnement payant depuis le 1er juin 2023).

Restauration : Boulangeries/sandwicheries - restaurants/brasseries/vegan/pizzeria à proximité.







Votre formation sur notre site à Lille

Nos deux salles de formation vous permettent le libre accès au WIFI. Elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et l'une d'entre elles dispose d'une boucle magnétique.

Salle Prof. Michel Fontan :

- Capacité : 36 personnes (disposition réunion) / : 80 personnes (disposition théâtre)
- Matériel : vidéoprojecteur + écran mural, moniteur 98'', micros / tableau blanc et tableau papier / fontaine à eau, cafetière et bouilloire à disposition

Salle Dr Michel Reyns :

- Capacité : 20 personnes (disposition réunion uniquement)
- Matériel : vidéoprojecteur sur demande + écran mural / tableau papier / cafetière et bouilloire à disposition





Votre formation sur un site extérieur au CREAI :

Toutes les informations concernant votre lieu de formation se trouvent sur votre convocation envoyée par mail. Vous y trouverez également les possibilités de stationnement ainsi que les accès en transports en commun. Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) applicable sera celui du site accueillant la formation. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du site qui vous accueille en formation. Le CREAI s'assure que les formations en extérieur respectent le règlement légal et répondent à l'accessibilité matérielle.

Votre formation en distanciel :

Si le contexte ou les modalités le nécessitent la formation pourra être proposée en distanciel. Elle sera alors assurée dans le respect des mêmes objectifs pédagogiques que la formation en présentiel.

Dans ce cadre, il est recommandé que chaque participant dispose d'une connexion internet stable ainsi que d'un micro et d'une caméra activés pour favoriser les échanges. Les temps de pause seront adaptés au format à distance. Un lien de connexion ainsi que les supports pédagogiques seront transmis en amont de la session.

CONTRIBUER ET ADHÉRER AU CREAI

"ENSEMBLE POUR L'ACTION ET L'INFORMATION AU SERVICE DES PERSONNES VULNÉRABLES"

En étant membre du CREAI Hauts-de-France, vous participez activement à la transformation de l'offre et à la construction d'une société plus inclusive.

LA PARTICIPATION PEUT PRENDRE DEUX FORMES ET VOUS PERMETTRE D'ACCÉDER À DE NOMBREUX SERVICES :

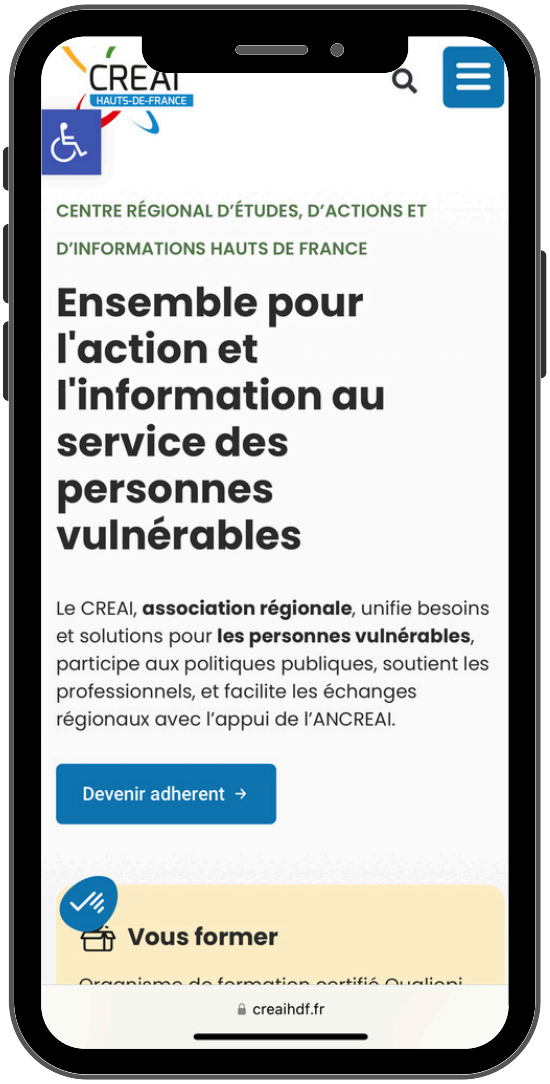
SERVICES	COTISANTS	CONTRIBUANTS
Voix délibérative à l'Assemblée Générale	✓	
Eligibilité aux instances dirigeantes du CREAI HdF	✓	
Tarif préférentiel pour les missions de formation, de conseil et d'étude		✓
Tarif préférentiel pour les journées d'études, événements		✓
Accès gratuit et illimité au service offres d'emploi	✓	✓
Publication d'informations sur le site www.creaihdf.org	✓	✓
Mise à disposition de salles de réunion	✓	✓
Rendez-vous annuel pour l'évaluation de vos besoins	✓	
Participation privilégiée à des temps d'échanges et de réflexion, à nos travaux thématiques	✓	✓

CREAI HAUTS-DE-FRANCE

Contactez-nous
03.20.17.03.03
contact@creaihdf.org

RETROUVEZ-NOUS

Vous souhaitez en savoir plus sur notre actualité ? Rejoignez-nous sur nos différentes plateformes et restez informés en temps réel !



https://www.creaihdf.fr

https://www.linkedin.com/company/creai-hauts-de-france/posts/?feedView=all

https://www.facebook.com/CREAIHDF/?locale=fr_FR

https://www.youtube.com/@creaihauts-de-france6714

La newsletter du CREAI Hauts-de-France

Contactez-nous
03.20.17.03.03
contact@creaihdf.org

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) et de participation ont pour objet de définir les conditions applicables à la vente de formations par CREAI HDF FORMATION (ci-après « l'Organisme de formation ») au Client.
Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client de ces conditions générales de vente et de participation. Les conditions générales de vente ci-après définies s'appliquent à toutes nos ventes et prestations de service ; elles excluent toute application des conditions d'achat de nos cocontractants et n'autorisent qu'une négociation personnalisée.
Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

1.2. Ces conditions générales de vente et de participation concernent les formations présentielles, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation, dans des locaux loués par l'Organisme ou dans les locaux du Client. Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site de l'Organisme de formation http://www.creaihdf.fr/ (« formations inter ») ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte (« formations intra »).

2. MODALITES D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

2.1. Formations inter
Toute commande inter expressément formulée par écrit (sur bulletin d'inscription papier ou email) ou validée sur notre site internet est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formation choisie (titre, date).
Pour toute inscription une convention de formation est adressée au Client. Le Client est tenu de retourner un exemplaire de la convention de formation, revêtu du cachet de l'entreprise, à l'Organisme de formation.
A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.
Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la formation ainsi que l'attestation de participation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

2.2. Formations intra
Toute demande intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière de l'Organisme de formation. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à l'Organisme de formation au moins 20 jours ouvrés avant la date de la première formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des dates et lieux arrêtés.
A l'issue de la formation, l'Organisme de formation adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à l'Organisme de formation (en originaux).

3. MODALITES DE FORMATION

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'Organisme s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.
Les durées des formations sont précisées sur les documents de communication de l'Organisme de formation.
Les formations inter peuvent être assurées dans les locaux du Centre de formation ou dans un site extérieur. Les formations intra peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (au minimum, un vidéoprojecteur et un tableau papier).
Les participants des formations réalisées dans les locaux de l'organisme de formation sont tenus de respecter le règlement intérieur du Centre. Si la formation se déroule hors des locaux de l'organisme de formation, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

4. PRIX DE VENTE

4.1. Formations inter
Les prix des formations inter sont indiqués en net de taxes sur les supports de communication de l'Organisme et sur le bulletin d'inscription. Les frais de restauration et supports éventuellement inclus dans l'inscription font partie intégrante de la prestation et ne peuvent être décomptés du prix de vente.
Les remises et offres commerciales proposées par l'Organisme de formation ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est due en totalité sauf aux cas décrits aux articles 6 et 7. Dans le cas de cycles ou parcours de formation, le cycle ou parcours commencé est dû dans son intégralité.

4.2. Formations intra
Les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au Client. Les frais liés aux outils, matériels pédagogiques (dont dossiers documentaires et supports numériques), locations de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus.

5. CONDITIONS DE REGLEMENT ET DE PRISE EN CHARGE

5.1. Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, par chèque ou virement bancaire.
Des pénalités sont appliquées dans le cas où des sommes dues ne sont pas versées à la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités sont d'un taux annuel de 20 %. Elles sont exigibles de plein droit, conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, sans qu'un rappel soit nécessaire. Ces pénalités se capitalisent et produisent des intérêts, au même taux de 20 %, dès lors qu'elles sont dues au moins pour une année. En outre, en cas de retard de paiement, il est dû une indemnité forfaitaire pour frais recouvrement de 40 €.
En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'Organisme de formation pourra refuser de délivrer la formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

5.2. En cas de prise en charge du paiement par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au Client :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'opérateur de compétences ;
- de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.
Si l'opérateur de compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.
En cas de non-paiement par l'opérateur de compétences des frais de formation, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

5.3. En cas d'inscription à un parcours ou cycle de formations, les formations doivent être réalisées dans les douze ou dix-huit mois qui suivent l'inscription. Une facture est adressée à l'issue de chaque formation du parcours ou cycle. En cas d'annulation par le Client de sa participation à l'une des formations du parcours ou cycle, celui-ci devra s'acquitter des frais d'annulation liés à la formation ainsi que du différentiel entre prix catalogue non remisés et prix consentis sur les formations auxquelles il a participé.

6. ANNULATION, MODIFICATION OU REPORT DES FORMATIONS PAR L'ORGANISME DE FORMATION

6.1. L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
6.2. L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.
Lorsque le report n'est pas possible, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité des droits d'inscription à l'exclusion de tout autre coût.
6.3. Force majeure. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution de nos obligations contractuelles. Constitue un cas de force majeure tout événement indépendant de notre volonté et faisant obstacle à la prestation, au fonctionnement normal de la fabrication ou de l'expédition des produits. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de notre entreprise ou celle d'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, incendie, inondation.

7. ANNULATION, REPORT DE PARTICIPATION OU REMPLACEMENT DU PARTICIPANT PAR LE CLIENT

7.1. Formation inter
Le Client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'Organisme de formation au moins 15 jours ouvrés avant la date de la formation (adresse postale : CREAI Hauts-de-France – BP 92009 – 54 Bd Montebello - 59011 LILLE CEDEX - email : formation@creaihdf.org). L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Organisme de formation auprès du Client.
En cas d'annulation de sa participation par le Client entre 14 et 5 jours ouvrés avant la date de début de la formation, l'Organisme de formation lui facturera 50% du prix, non remisé, de la formation.
Si l'annulation intervient dans les 4 jours qui précèdent la date de la formation, l'Organisme de formation lui facturera 100% du prix non remisé.
En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.
Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.
En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical ou arrêt de travail, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.
Le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à l'Organisme de formation et comporter les nom, prénom et coordonnées du remplaçant. Il appartient alors au Client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.
7.2. Formations intra
Le Client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra.
Si cette demande parvient à l'Organisme de formation, par écrit, au moins 21 jours ouvrés avant la date de la formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au Client.
Si cette demande parvient à l'Organisme de formation entre 20 et 10 jours ouvrés avant la date de la formation, le Client sera facturé de 50% du prix de la formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).
Si cette demande parvient à l'Organisme de formation moins de 10 jours ouvrés avant la formation, le Client sera facturé de 100% du prix de la formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation.
Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

8. SOUS-TRAITANCE

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du contrat.

9. PROPRIETES INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

9.1. Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété de l'Organisme de formation. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de l'Organisme de formation.
L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation et préalable de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires.
Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.
9.2. L'Organisme de formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial ou les marques du Client en référence commerciale, sur tout support de communication, sans autorisation préalable du Client.

10. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Toute commande fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par l'entreprise concernée sur simple demande. Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement de l'inscription par l'Organisme de formation.
En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le bénéficiaire s'engage à informer chaque participant que : des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par l'Organisme de formation aux fins de réalisation, de suivi, et d'évaluation de la formation ; le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services.
Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 23 janvier 2006, le participant et le Client bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si le participant ou le Client souhaite exercer ce droit, il doit en faire la demande par email à l'adresse siegesocial@creaihdf.org ou par voie postale à l'adresse : CREAI Hauts-de-France – BP 92009 – 54 Bd Montebello - 59011 LILLE CEDEX.

11. RECLAMATIONS, COMPETENCES D'ATTRIBUTION

Toute réclamation du Client devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation (adresse postale : CREAI Hauts-de-France – BP 92009 – 54 Bd Montebello - 59011 LILLE CEDEX - email : siegesocial@creaihdf.org), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.
Toutes les ventes et prestations de services réalisées par notre entreprise sont soumises à la loi française et à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Lille. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de Lille.

CREAI
HAUTS-DE-FRANCE

Siège et bureau
54 Boulevard Montebello
59000 Lille
03.20.17.03.03

contact@creaihdf.org
https://www.creaihdf.fr/

CATALOGUE DE FORMATIONS
2026-2027